

SAUVER  
DES VIES  
CHANGER  
LES VIES

Document hors série N° 26



# Protection sociale et changement climatique

Vision du Bureau régional du WFP pour l'Amérique Latine et les  
Caraïbes afin de faire progresser l'adaptation au changement  
climatique par le biais de la protection sociale



Programme  
Alimentaire  
Mondial

Novembre 2019

Copyright © WFP 2019

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise sous quelque forme ou moyen que ce soit (électronique, mécanique, photocopie ou autre), sans l'autorisation préalable du WFP.

**Ce document est disponible en ligne à l'adresse <https://www.wfp.org/content/occasional-paper-26-social-protection>**

Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans cette publication ainsi que des opinions qui y sont exprimées et qui ne sont pas nécessairement celles du WFP et ne l'engagent pas.

Crédit photo de couverture : WFP/Rocio Franco.

Document hors série N°. 26

# Protection sociale et changement climatique

**Vision du Bureau régional du WFP pour l'Amérique Latine et les Caraïbes afin de faire progresser l'adaptation au changement climatique par le biais de la protection sociale**

**Dr. Ana Solorzano**

Agent de programme de politique, Unité de la protection sociale et de la nutrition, Bureau régional du Programme alimentaire mondial (WFP) pour l'Amérique latine et les Caraïbes

**Dr. Iliana Cárdenes**

Consultante, Oxford Policy Management

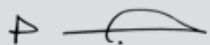
**Novembre 2019**

Citation suggérée : Solórzano, A. et Cárdenes, I. 2019. « Protection sociale et changement climatique : vision du bureau régional du WFP pour l'Amérique latine et les Caraïbes afin de faire progresser l'adaptation au changement climatique par le biais de la protection sociale ». Programme alimentaire mondial en collaboration avec Oxford Policy Management.



# Avant-propos

L'impact du changement climatique en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC) sera considérable. Cela est dû à la dépendance économique de la région, qui repose sur l'agriculture, et à la faible capacité d'adaptation de sa population face à des risques climatiques régionaux multiples tels que la montée du niveau de la mer, la fonte des glaciers et les phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que l'apparition de maladies. Cette vulnérabilité est exacerbée par les récentes tendances socio-économiques, notamment l'importance des inégalités, la croissance démographique et l'accélération de l'urbanisation. L'Agenda 2030 pour le développement durable vise à promouvoir les efforts déployés par les gouvernements nationaux pour renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des populations pauvres et vulnérables ainsi que la promotion de l'intégration des mesures de lutte contre le changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationale. Il incite en outre à la création de systèmes de protection sociale qui permettent à tous de profiter de conditions de vie de base décentes. L'adaptation au changement climatique doit être formulée en termes de justice sociale. Cela nécessite une meilleure compréhension de la façon dont la protection sociale peut soutenir l'adaptation au changement climatique des ménages les plus pauvres et les plus vulnérables et de parvenir à réduire la pauvreté. C'est dans ce contexte que le Programme alimentaire mondial (WFP) a élaboré le présent document de réflexion en collaboration avec Oxford Policy Management (OPM). Il vise à permettre une meilleure compréhension de la façon dont la protection sociale peut prendre en charge l'adaptation au changement climatique des ménages pauvres et vulnérables. À cette fin, il passe en revue les différents cadres théoriques d'analyse des liens entre la protection sociale et le changement climatique, et il identifie également plusieurs points d'entrée et conceptions concernant des instruments spécifiques de protection sociale visant à améliorer l'adaptation au changement climatique. Il fournit également une description de certaines des activités concernant le climat qui pourraient être liées à la programmation de la protection sociale. Nous espérons que ce document, ainsi que les concepts, principes et instruments qu'il présente pourront aider à informer la planification de l'assistance technique au niveau des pays dans la région Amérique latine et Caraïbes et au-delà. Nous espérons également que cette étude contribuera aux débats mondiaux ainsi qu'à une meilleure compréhension des liens qui relient la protection sociale et l'adaptation au changement climatique.



**Miguel Barreto**  
Directeur Régional du Programme alimentaire mondial (WFP)  
pour l'Amérique latine et les Caraïbes



WFP/Rocío Franco

## Remerciements

Cette étude a été menée par le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Programme alimentaire mondial (WFP) en collaboration avec Oxford Policy Management (OPM).

Le Dr Ana Solorzano (WFP) en est l'auteur principal et le Dr Iliana Cárdenas (OPM), le co-auteur. Clare O'Brien, Giulia Baldi, Alessandro Dinucci et Kathryn Milliken (WFP) ont fait des contributions essentielles.

Nous sommes sincèrement reconnaissants au Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du WFP qui a créé un environnement favorable, outre l'appui technique et financier sans lequel cette étude n'aurait pas été possible. Nous remercions en particulier Giorgia Testolin et Marc André Prost.

Une reconnaissance particulière va à Sarah Laughton et Juan Gonzalo Jaramillo (siège du WFP, Unité de protection sociale) pour leur aide et leurs précieux conseils stratégiques.

Rossella Bottone, Elena Gañan, Margherita Giordano et Josh Ling (WFP) ainsi que Rodolfo Beazley, Valentina Barca et Felicity Quesne (OPM) ont également contribué en apportant leurs commentaires et avis pertinents. Merci au Dr Tim Morris pour son aide rédactionnelle.



# Table des matières

Avant-propos.....	ii
Remerciements.....	ii
Table des matières.....	iii
1. Introduction.....	2
1.1 Le changement climatique dans la littérature de la protection sociale.....	4
1.2 Principes clés de la protection sociale dans le contexte du changement climatique... ..	6
2. Liens avec les activités concernant le climat.....	8
2.1. Information et analyse concernant le climat.....	8
2.2. Information climatique et ciblage.....	11
2.3. Information climatique et alerte précoce.....	12
2.4. Financement basé sur les prévisions.....	13
2.5. Assurance des risques climatiques pour les ménages pauvres.....	15
2.6. Promotion de la coordination institutionnelle.....	18
3. Implications pour les instruments de protection sociale afin de soutenir l'adaptation... ..	20
3.1. Transferts sociaux.....	20
3.2. Cantine scolaire reposant sur l'agriculture locale.....	24
3.3. Programmes d'accumulation d'actifs (à travers des investissements dans l'élevage).....	25
3.4. Programmes de travaux publics.....	26
3.5. Programmes intégrés de protection sociale.....	29
4. Remarques finales.....	34
Références.....	35
Liste des abréviations.....	39
Glossaire des termes clés.....	40

# Synthèse

Il est essentiel de disposer de connaissances sur la manière dont la protection sociale peut à la fois augmenter la résilience au changement climatique des plus vulnérables et permettre une réduction de la pauvreté, afin de mettre en œuvre des politiques qui encadrent l'adaptation en termes de justice sociale.

Quelques cadres ont été élaborés afin de comprendre en quoi consiste la protection sociale basée sur la connaissance des risques et explorer les moyens de mieux faire le lien avec les approches de la gestion des risques de catastrophe et de la résilience au changement climatique.

Cette réflexion se fonde sur la manière dont la protection sociale peut aider les ménages face au changement climatique et montre les défis distincts que posent ces changements en matière de programmation. Ils sont en effet souvent différents de ceux que posent les autres catastrophes naturelles et crises.

Nous partons du fait que puisque le changement climatique est de nature incertaine, la protection sociale constitue une forme essentielle d'investissement à faible regret, qui équilibre le soutien à la lutte contre la pauvreté tout en tenant compte de la vulnérabilité face au changement climatique.

Cette vision est justifiée par le fait que la protection sociale devrait améliorer ou soutenir l'adaptation au changement climatique des ménages. Cela implique:

- I. **de reconnaître l'incertitude du réchauffement climatique ;**
- II. **de donner la priorité à la sécurité alimentaire et à la nutrition ;**
- III. **de soutenir les stratégies d'adaptation à long-terme des ménages ;**
- IV. **d'éviter une mauvaise adaptation ;**
- V. **de comprendre les compromis ;**
- VI. **de définir des objectifs de résilience ;**
- VII. **d'améliorer l'environnement ;**
- VIII. **d'adapter les programmes au contexte ;**
- IX. **de reconnaître même les petites contributions, et**
- X. **de mettre en œuvre une approche interdisciplinaire.**

Les liens avec les principales activités concernant le changement climatique susceptibles de favoriser l'adaptation sont présentés.

- **Projections et modèles de changement climatique.** Compte tenu de la difficulté de la prévision des effets spécifiques du changement climatique, les professionnels de la protection sociale doivent

apprendre à prévoir l'incertitude. Les modèles climatiques permettent d'évaluer la variabilité climatique actuelle et future, afin de mieux comprendre les évaluations de la vulnérabilité, notamment les effets sur la sécurité alimentaire et la malnutrition. Ces évaluations peuvent alors aider à informer les différentes options de protection sociale et à s'assurer qu'elles soient viables dans une variété de scénarios en évitant une mauvaise adaptation.

- En particulier en ce qui concerne les crises prévisibles, les  **systèmes d'alerte précoce (EWS)**  peuvent contribuer à renforcer la résilience en réagissant aux crises avant qu'elles ne se produisent. Les systèmes d'action précoce sont conçus pour déclencher des mesures préventives avant qu'une urgence ne se produise, afin d'atténuer les impacts et d'augmenter la résilience aux crises. Utiliser et relier les systèmes d'alerte précoce (EWS) aux programmes de protection sociale existants peut améliorer leur incidence sur la protection des moyens de subsistance des populations exposées au risque. Il est ainsi possible d'atténuer les effets prévus des crises.
- Adéquatement relié aux systèmes nationaux de protection sociale, le  **financement basé sur la prévision**  pourrait non seulement aider à atténuer les crises liées au climat et à éviter les échecs du développement, mais aussi permettre aux populations pauvres et vulnérables de gérer les risques climatiques plus efficacement et de manière proactive. Il s'agit notamment de relier le système de protection sociale à un financement prévisible qui lui permette de devenir plus autonome au fil du temps.
- **L'assurance des risques climatiques**  pourrait jouer un rôle important de promotion et de protection pour les ménages pauvres exposés aux risques climatiques. Associée à la protection sociale, l'assurance des risques climatiques peut protéger contre différents types de crise et niveaux de vulnérabilité. La sécurité offerte par l'assurance pourrait permettre aux populations de prendre des risques de façon plus intelligente et d'accroître leur productivité, favorisant ainsi l'accès à la prospérité.
- En complément de ces activités, les  **Interventions concernant le changement de comportement social et la communication (CCSC)**  peuvent être liés à des programmes de protection sociale dans le but de soutenir le changement de comportement en vue de l'adaptation, compte tenu des différents facteurs favorables et obstacles à l'adaptation au changement climatique. Ces actions ont pour but d'aborder

certaines des valeurs, préférences et normes sociales qui influencent un comportement, notamment une mauvaise adaptation.

Un élément essentiel de ce volet consiste à assurer **la coordination et la collaboration** entre le changement climatique, la gestion des risques de catastrophe et la protection sociale. Assurer la complémentarité des systèmes, plutôt que leur surcharge ou leur duplication, peut constituer une première étape. Un système d'information robuste qui recueille des renseignements et des données sur la production, la productivité et les défis soutiendra également la coordination.

Quelques expériences de fourniture de protection sociale autonome constituent un bon point de départ en fonction duquel appuyer l'adaptation au changement climatique et la résilience. La conception et la mise en œuvre différentielles qui peuvent aider à améliorer de manière explicite l'adaptation au changement climatique dans les programmes de protection sociale sont explorées. Il convient de souligner que les nouveaux programmes d'adaptation au changement climatique doivent être spécifiques au pays ou au contexte régional:

- Les **transferts sociaux** peuvent inclure des transferts d'argent et des transferts en nature. La littérature a identifié que ces types de programme méritaient de faire l'objet de plus de recherche et de développement des possibilités permettant d'accroître la résilience. Ils peuvent s'avérer des outils efficaces pour soutenir l'accès des populations à la nourriture, ce qui entraîne une plus grande consommation d'aliments de meilleure qualité, y compris le changement climatique. Les transferts d'argent peuvent appuyer la prévision du risque, ce qui améliore les capacités d'adaptation des ménages. Les fonds peuvent être accumulés en tant qu'économies ou mécanisme d'auto-assurance pour ensuite être mis à profit et utilisés en temps de crise. Les transferts sociaux exigent plusieurs considérations de conception telles que la prévisibilité, la souplesse, la valeur et la durée s'ils sont destinés à favoriser durablement la capacité d'adaptation.
- Les **programmes d'alimentation scolaire** permettent d'améliorer l'accès à l'alimentation et la consommation d'aliments de qualité pour les écoliers ; ils libèrent des ressources qui peuvent améliorer la sécurité alimentaire des familles. Ils contribuent à réduire les taux d'abandon scolaire et améliorent les perspectives d'emploi à l'âge adulte en augmentant le capital humain des enfants. Les écoles fournissent aux agriculteurs locaux un canal de vente prévisible de leurs produits, ce qui conduit à un revenu stable, à plus d'investissements et à une plus

grande productivité. Le programme peut également permettre d'accéder à des marchés prévisibles ainsi qu'à des opportunités de subsistance pour les petits exploitants au sein des mêmes communautés. Nombre de ces prestations ont également une influence sur la capacité d'adaptation des populations rurales. La cantine scolaire peut fournir une plate-forme de prestation d'autres services et atteindre les écoliers, en faisant la promotion des connaissances et des innovations, et en renforçant les capacités des ménages et des collectivités tout en permettant de s'acheminer avec succès vers une adaptation au changement climatique.

- Les **programmes de création d'actifs**<sup>1</sup> (au moyen d'investissements dans l'élevage) visent à améliorer la sécurité alimentaire et à accroître les revenus des plus pauvres. En matière de changement climatique, des compromis sont forcément nécessaires. Par exemple, l'élevage comporte une empreinte carbone spécifiquement élevée du fait du méthane produit par les animaux. Des études récentes ont proposé différentes options d'amélioration de l'alimentation du bétail, afin d'augmenter la production de viande et de lait tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES). Il est devenu évident que l'herbe a des qualités respectueuses du climat, de prévention de l'érosion et qu'elle stocke davantage de carbone dans sa structure racinaire plus profonde, ce qui fait obstacle à la libération d'oxyde nitreux, un puissant gaz à effet de serre provenant des sols.
- Les **programmes de travaux publics** ont le potentiel d'améliorer la capacité d'adaptation des ménages en créant des actifs susceptibles d'accroître la résilience aux crises à venir, soit en permettant la diversification des moyens de subsistance et d'adaptation soit en fournissant une meilleure protection contre la crise elle-même. Pour réussir, les programmes de travaux publics doivent garantir une théorie du changement cohérente, alignée avec l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe, et identifier les actifs de la communauté susceptibles d'avoir des incidences à plus long terme sur les moyens de subsistance. Ces programmes devraient être réguliers plutôt que seulement temporaires ou ponctuels. En outre, le montant des transferts, le ciblage, l'évolutivité, la qualité des actifs, l'examen des contextes locaux et les synergies avec d'autres interventions auront aussi une incidence sur l'impact potentiel sur la résilience.
- Les **programmes intégrés, y compris les programmes de trésorerie supplémentaire** pourraient soutenir l'adaptation à travers la promotion d'activités

1. À ne pas confondre avec les Programmes d'assistance alimentaire contre biens communautaires (FFA). Dans cette étude, les programmes d'accumulation d'actifs sont compris comme les programmes mis en œuvre par des gouvernements nationaux et axés sur les investissements dans l'élevage.

génératrices de revenus et la diversification des moyens de subsistance. Ils peuvent développer la résilience aux menaces, promouvoir des possibilités et des stratégies pour faire face aux risques futurs. Il est essentiel de transformer les moyens de subsistance productifs, ainsi que de protéger les conditions du changement climatique et s'y adapter plutôt que simplement renforcer les mécanismes d'adaptation. Ces activités peuvent soutenir la capacité d'adaptation parce qu'elles offrent des possibilités économiques durables face aux changements environnementaux. Ces programmes doivent également fournir une solution pour renforcer les moyens de subsistance. Cela ne veut pas dire que les populations doivent abandonner des modes de vie traditionnels considérés comme sensibles au climat, car il a été prouvé que ces moyens de subsistance renforçaient aussi la résilience des ménages. Cela dit, les avantages potentiels d'une répartition des risques par la diversification doivent être évalués par rapport aux coûts d'opportunité en cas d'arrêt d'activités à fort rendement.

Le WFP peut alors s'engager dans la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien politique, ainsi que faciliter le dialogue entre les différentes institutions et partenaires afin d'appuyer des programmes de protection sociale plus adaptés au climat. La sensibilisation est essentielle puisqu'il s'agit d'un nouveau domaine. Des ateliers informels, des visites sur le terrain et des tournées régionales Sud-Sud ainsi qu'un dialogue pourraient aussi être utiles. L'objectif est d'accroître les connaissances sur la protection sociale par la diffusion des bonnes pratiques en tirant des leçons issues d'exemples précis.





# 1 Introduction

## **L'augmentation potentielle de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition fait partie des impacts les plus significatifs du changement climatique.**

Les conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indiquent que le changement climatique pourrait accroître le risque de famine et de malnutrition de 20 pour cent d'ici 2050. Le changement climatique pourrait entraîner l'échec des récoltes et de l'élevage et, par conséquent, avoir une incidence sur la consommation de calories et affecter quantitativement et qualitativement la diversité alimentaire. Les crises liées au climat exercent un impact sur la diversité alimentaire et réduisent la consommation alimentaire globale. Elles ont des effets néfastes à long terme, notamment les retards de croissance dus à la malnutrition. Le changement climatique pourrait exacerber les problèmes de santé en modifiant les caractéristiques des maladies, ainsi que des pratiques de soins inadéquates en raison des pressions de subsistance qui pèsent sur les mères. De même, les sécheresses peuvent entraîner la perte de certains types d'aliments nutritifs et se répercuter sur les taux de malnutrition (WFP 2014). En outre, la pression que font peser les maladies et les ravageurs devrait augmenter<sup>2</sup>, amplifiée par une réduction de la disponibilité de l'eau destinée à la production alimentaire et à d'autres utilisations dans les zones semi-arides et dans les Andes tropicales (ECLAC 2016).

Les conditions météorologiques extrêmes, comme les tempêtes et les ouragans en Amérique centrale et dans les Caraïbes, vont également augmenter en fréquence. Durant les années 2000, 39 ouragans ont touché l'Amérique centrale et le bassin des Caraïbes, comparativement à 15 au cours des années 1980 et seulement neuf au cours des années 1990.

La région ALC sera également plus touchée par la hausse du niveau de la mer, qui est passé de 2 à 7 mm/an entre 1950 et 2008. Dans le cas d'un scénario d'émissions faibles, cette hausse sera probablement de l'ordre de 26-55cm pour les deux dernières décennies du 21e siècle et de 45-82 cm dans le cas d'un scénario d'émissions élevées. Cela ajoutera au risque de dommages importants causés par les ondes de tempête associées à ces tempêtes tropicales (IPCC 2013; ODI 2014) qui impacteront spécialement les

petits États insulaires des Caraïbes. En outre, plusieurs millions de personnes vivent dans le passage des ouragans et dans des zones côtières, ce qui les rend vulnérables à la montée du niveau de la mer, aux ondes de tempête et aux inondations côtières (McGranahan et al., 2007; Trab Nielsen, 2010).

**Le changement climatique risque d'accroître les vulnérabilités existantes et les inégalités.** De nombreux groupes de population, en particulier les groupes autochtones et les personnes d'ascendance africaine, sont socialement exclus et ont peu d'influence politique, moins de capacités et de possibilités de participation aux décisions et à l'élaboration des politiques, et sont donc moins en mesure de tirer parti de l'appui des États pour s'adapter aux changements climatiques (Moser et Ekstrom 2010). Cela vaut également pour les personnes handicapées, les femmes, les enfants, les personnes âgées, les populations autochtones et d'autres groupes marginalisés du fait de leur identité (Chaplin et al., 2019).

## **Les populations pauvres des zones rurales en général risquent d'être les plus touchées par le changement climatique en raison de la combinaison de facteurs climatiques et sociaux qui aggravent leur vulnérabilité.**

En 2010, le taux de pauvreté rural était deux fois plus élevé que celui des zones urbaines. En termes d'extrême pauvreté, il était quatre fois plus élevé (FIDA 2013). L'occurrence des crises et des situations de stress liées au climat, notamment les sécheresses saisonnières, l'évolution des saisons (retardées ou allongées), les ouragans ou les inondations, a des effets négatifs sur les actifs et les moyens de subsistance en milieu rural et réduit, à son tour, le bien-être. Leur dépendance de ressources naturelles issues de l'agriculture à petite échelle et dépendantes de la pluviosité, de systèmes de savoir et de cultures traditionnelles ainsi que leur accès limité à des infrastructures et à la technologie rendent des populations rurales pauvres très vulnérables aux changements climatiques (Reyer et al., 2015).

## **L'adaptation au changement climatique soulève des questions critiques de justice sociale, puisque les personnes qui souffriront le plus des effets néfastes**

2. Ceci s'applique autant aux maladies humaines qu'à celles qui touchent les ravageurs agricoles, par exemple la rouille du café qui a dévasté les cultures de café partout en Amérique centrale, les zones montagneuses favorisées par les producteurs de café étant devenues suffisamment chaudes pour accueillir ce champignon, même à des altitudes allant jusqu'à 1 520 mètres.
3. Selon le GIEC (Kunreuther et al 2014), il existe des incertitudes en termes de réponse au changement climatique dû aux émissions de GES et à leurs répercussions connexes. L'incertitude est même plus grande concernant les effets du changement climatique sur l'homme et le système écologique ainsi que son coût pour la société. Il existe des incertitudes similaires concernant à la fois les sources et les puits de GES historiques et actuels issus de l'utilisation de l'énergie, de l'industrie et de l'utilisation des terres. Le manque de connaissances rend particulièrement difficile d'estimer comment les flux de gaz à effet de serre vont évoluer à l'avenir dans des conditions de concentrations élevées de CO2 et leur impact sur les processus climatiques et écologiques. Le déploiement technologique est susceptible d'être le principal moteur des émissions de GES et l'un des plus importants facteurs de vulnérabilité climatique. Il existe des incertitudes quant à la rapidité à laquelle les leçons seront tirées, quelles politiques peuvent accélérer l'apprentissage et les effets de l'accélération de l'apprentissage sur le déploiement des nouvelles technologies.

**du changement climatique sont aussi celles qui ont tendance à contribuer le moins aux émissions de gaz à effet de serre.** “Les questions d'équité dans les réponses à une grande externalité mondiale sont en jeu, ainsi que la nécessité de protéger les gains passés et futurs de développement et des répercussions potentiellement graves, à l'échelle mondiale, si le changement climatique n'est pas géré efficacement” (Heltberg et al., 2009: 90). Le changement climatique et ses effets indirects croissants restent très incertains, et donc hautement imprévisibles<sup>3</sup>. Par conséquent, les pays doivent **s'adapter à l'incertitude**. Si l'adaptation n'est pas possible ou suffisante, alors il y aura des pertes et des dommages.

**Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques, plans et programmes de développement des pays.** L'Accord de Paris, dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCCC)<sup>4</sup>, vise à renforcer la réponse mondiale aux effets néfastes des changements climatiques sur les personnes et les écosystèmes. Il inclut la limitation de l'augmentation de la température moyenne mondiale bien au-dessous de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels et le développement de la capacité des institutions des secteurs public et privé à s'adapter à des circonstances de plus en plus défavorables. L'Accord de Paris reconnaît l'adaptation comme un élément clé de la réponse mondiale à long terme au changement climatique afin de protéger les personnes, les moyens de subsistance et les écosystèmes (Article 7).

L'Agenda pour le développement durable 2030<sup>5</sup> intègre l'importance de promouvoir les efforts déployés par les pays pour “renforcer la résilience des populations pauvres et vulnérables et réduire leur exposition et leur vulnérabilité face aux événements extrêmes liés au climat et à d'autres crises et catastrophes économiques, sociales et environnementales” (Objectif 1, ODD, 2015). Il cherche à prendre des mesures urgentes pour « renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux risques liés au climat et aux catastrophes naturelles dans tous les pays », tout en intégrant des “mesures de lutte contre les changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification” (Objectif 13, ODD, 2015). Cet Agenda incite en outre à la création de systèmes de protection sociale qui permettent à tous de profiter de

conditions de vie de base décentes.

Le rapport phare annuel 2018, *État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* (SOFI<sup>6</sup>) recommande une intégration accrue entre les secteurs institutionnels ainsi que l'utilisation de la protection sociale afin de relever ces défis (FAO, 2018).

Les défis sont conséquents. Ils comprennent la concurrence des priorités nationales, les défis de sensibilisation et de capacité, les ressources financières, les barrières institutionnelles, les limites biophysiques à l'adaptation des écosystèmes et les facteurs sociaux et culturels (ODI, 2014).

**Si l'importance de la planification en vue de l'adaptation au changement climatique n'est pas comprise, l'action climatique pourrait ne pas être considérée comme une priorité politique dans de nombreux pays.** C'est particulièrement le cas lorsqu'il existe d'autres priorités humanitaires et que les fonds nécessaires, les capacités institutionnelles et l'expérience sont insuffisants. Il est essentiel de surmonter ces difficultés le plus tôt possible afin de protéger les personnes les plus vulnérables contre les impacts du changement climatique.

Le présent document vise à compléter l'Étude sur les systèmes de protection sociale adaptés aux crises dans la région ALC (Beazley et al. 2019) mais ne met pas l'accent sur les questions qui y sont abordées - afin de produire des preuves et d'informer la pratique pour permettre une meilleure préparation et intervention d'urgence ainsi qu'une réponse et des systèmes nationaux de protection sociale plus flexibles. Au lieu de cela, il fournit les éléments qui sont plus spécifiquement liés à l'adaptation au changement climatique.

Bien que le document porte sur la région ALC, les différents concepts ainsi que les instruments présentés ci-dessous s'appliquent plus généralement à d'autres régions où le WFP opère. Les décisions précises concernant les instruments à utiliser dans chaque pays dépendront toujours du contexte.

Après cette courte introduction, la prochaine section examine brièvement les différents cadres théoriques développés pour analyser les liens entre la protection sociale et l'adaptation au changement climatique, notamment celui lié à la résilience. Elle est suivie par une

4. <https://unfccc.int/>

5. <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>

6. <https://data.unicef.org/resources/sofi-2018/>

description de certaines des activités concernant le climat qui pourraient être liées à la programmation et à la mise en place d'une protection sociale soutenant l'adaptation. La dernière section présente les considérations relatives à la conception d'instruments de protection sociale spécifiques permettant de mieux soutenir l'adaptation au changement climatique.

## 1.1 Le changement climatique dans la littérature de la protection sociale

Jusqu'à il y a quelques années, peu de fertilisation croisée avait été observée entre la protection sociale, l'adaptation au changement climatique et les communautés de gestion des risques de catastrophe. Les spécialistes de chaque domaine cloisonné ignoraient ou n'étaient pas conscients de leurs points communs et du chevauchement de leurs activités, ou bien ils étaient incapables de surmonter les contraintes institutionnelles ou le manque de communication qui les empêchaient de travailler ensemble (Arnall *et al.* 2010).

Le Cadre de la protection sociale adaptative (ASP) (Davies *et al.* 2009), développé à l'Institut d'études du développement avec l'appui de la Banque mondiale et du Département britannique pour le développement

international (DFID), a été le premier effort d'érudition visant à explorer les liens entre la protection sociale, la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique. Le cadre vise à "s'attaquer simultanément aux conditions de vie non sécuritaires, à lutter contre les causes profondes de la vulnérabilité et à promouvoir la capacité des personnes à s'adapter au changement climatique" (Arnall *et al.* 2010:1).

Le cadre ASP cherche à favoriser des interventions de protection sociale visant à soutenir le développement et à réduire la vulnérabilité au changement climatique. Il repose sur l'hypothèse que les crises et facteurs de stress auxquels font aujourd'hui face les populations pauvres sont liés ; il souligne les synergies potentielles susceptibles de découler d'une approche multidisciplinaire.

**L'accent devrait être mis sur les synergies potentielles entre les fonctions économiques de la protection sociale (protection, prévention, promotion) et ses fonctions sociales (transformation).** Cette perspective met en évidence "le potentiel de certaines mesures de protection sociale pour contribuer à la croissance et à la productivité ainsi qu'à la gestion des risques et/ou à l'équité sociale, soit en atteignant ces deux objectifs simultanément soit au travers de liens avec d'autres interventions" (Sabates-Wheeler et Devereux 2007:27).

### Encadre 1 – Protection Social adaptative, premier cadre

Catégorie de PS	Instruments de PS	Avantages de DDR et d'adaptation
Disposition (stratégies pour faire face à la situation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prestation de services sociaux</li> <li>- transferts sociaux de base (en argent et en nature)</li> <li>- régimes de retraite</li> <li>- programmes de travaux publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- protection des plus vulnérables aux risques climatiques, avec de faibles niveaux de capacité d'adaptation</li> </ul>
Prévention (stratégies pour faire face à la situation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- transferts sociaux</li> <li>- diversification des moyens de subsistance</li> <li>- assurance des récoltes indexée sur la météo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- empêche les stratégies d'adaptation dommageables en raison des risques pour les moyens de subsistance dépendant de la météorologie</li> </ul>
Promotion (Établir une capacité d'adaptation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- transferts sociaux</li> <li>- accès au crédit</li> <li>- transferts/protection d'actifs</li> <li>- mécanismes de démarrage (résistance aux inondations/à la sécheresse)</li> <li>- accès à des ressources communes</li> <li>- programmes de travaux publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- promeut la résilience par la diversification des moyens de subsistance et la sécurité afin de faire face aux crises liées au climat</li> <li>- promeut les opportunités découlant du changement climatique</li> </ul>
Transformation (établir une capacité d'adaptation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- promotion des droits des minorités</li> <li>- campagnes de lutte contre la discrimination</li> <li>- fonds sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- transforme les relations sociales pour lutter contre la discrimination sous-jacente à la vulnérabilité sociale et politique</li> </ul>

Source: Davies *et al.* (2009)

Des réflexions supplémentaires concernent la façon dont la résilience peut compléter le cadre de l'ASP afin de parvenir à une approche plus dynamique intégrant différents types et échelles de risque. La résilience est un concept parapluie à la mode et au centre de différents cadres et stratégies facilitant l'adoption d'approches intégrées qui cassent le cloisonnement disciplinaire. Elle figure dans le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, les Objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur le changement climatique et le Sommet humanitaire Mondial 2016. Différentes communautés de pratique sont en train d'apprendre que "les risques, crises et facteurs de stress multiples, et leurs impacts sur les écosystèmes et les personnes vulnérables [doivent être] examinés dans leur ensemble dans le cadre de la programmation du développement" (Mitchell et Harris 2012:6).

Béné et al. (2012) ont élaboré le cadre analytique 3P&T-3D qui relie la résilience à la protection sociale. Les auteurs fournissent un cadre analytique afin d'évaluer dans quelle mesure les programmes de protection sociale contribuent à renforcer la résilience de leurs bénéficiaires face au changement climatique et à d'autres catastrophes

naturelles. Il s'écarte des approches simplifiées précédentes et propose un cadre plus systématique qui met en évidence l'importance d'une approche dynamique de la résilience et de la protection sociale afin de prendre en compte les problèmes d'échelle et de temps. Un petit nombre d'autres cadres faisant le lien entre la résilience et la protection sociale ont été élaborés. Ils varient en fonction des capacités de résilience qu'ils incluent et de la priorité à donner à l'adaptation au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe (voir Béné et al. 2013, Solórzano 2016; Ulrich and Slater 2016).

Le term "adaptatif" a été compris différemment par certains décideurs et praticiens en matière de politiques de protection sociale et quelques nouveaux cadres ont également vu le jour (voir Encadré 2). Ils ont commencé à se cristalliser autour de deux approches complémentaires et interdépendantes axées sur le renforcement de la résilience des ménages face au changement climatique et/ou aux catastrophes naturelles et l'augmentation de la réactivité de la programmation en adaptant les systèmes aux crises (BM 2018).

## Encadre 2 – Différents Cadres de Protection Sociale impliquant le changement climatique, les risques de catastrophe et/ou la réponse aux crises

2010 -Protection sociale adaptative- Arnall et al. 2010- IDS; BM; DFID

2012 - Cadre analytique 3P&T – 3D - Béné et al. 2012

2013 - Protection sociale réactive au climat- BM- Kuriakose et al. 2013

2015 - Protection sociale réactive aux crises- OPM, ODI, DFID- O'Brien et al. 2018

2016 - Cadre de résilience 3P BRACED - ODI, DFID- Ulrich et Slater 2016

2016 - Programme de protection sociale adaptative de la BM au Sahel

2016 - Protection sociale réactive aux crises en Amérique latine et aux Caraïbes - WFP & OPM- Beazley et al. 2016

2017 - Systèmes de prestation de services d'adaptation -BM

2018 - Protection sociale adaptative de la BM

2018 - Cadre de résilience 3D - Béné et al. 2018

Cette étude aborde la **perspective de l'adaptation aux changements climatiques**. Elle considère l'impact distinctif du changement climatique (par contraste avec d'autres catastrophes naturelles et crises) sur la protection sociale. Cette réflexion ne présente pas un nouveau cadre définitif, mais plutôt une vision ou une approche pour comprendre comment la protection sociale peut aider les ménages à faire face au changement climatique.

Elle part du principe que, compte tenu de l'incertitude liée au changement climatique, la protection sociale représente une forme essentielle d'investissement à faible regret<sup>7</sup> investment (Kuriakose et al. 2013), car elle équilibre le double rôle de soutien à la réduction de la pauvreté tout en s'attaquant à la vulnérabilité des populations au changement climatique,

7. En matière d'adaptation au changement climatique, les options à faible regret comprennent des mesures d'adaptation impliquant relativement peu de frais connexes et potentiellement très avantageuses dans les conditions climatiques prévues dans l'avenir.

**Tableau 1 Avantages de la protection sociale pour la résilience au changement climatique**

Capacités de résilience	Résultats de résilience potentiels par le biais de la protection sociale
Capacité d'absorption	Favoriser la consommation pendant les saisons à faible rendement et lors de catastrophes naturelles
	Récupération de moyens de subsistance durables après une crise
	Remise en état des fonctions de protection des paysages naturels
	Protection des biens de la collectivité
	Réduction de l'exposition aux inondations, à la sécheresse, à la hausse du niveau de la mer et aux ondes de tempête
Capacité d'adaptation	Protection des revenus
	Protection des cultures
	Promotion des opportunités de revenus découlant du changement climatique
	Intégration et développement des compétences locales et des connaissances liées aux risques naturels et à l'environnement
	Diversification des moyens de subsistance des populations et renforcement des activités de subsistance
Capacité de transformation	Aide à la mobilité et à la transition vers d'autres moyens de subsistance le cas échéant
	Protection des actifs contre les stratégies d'adaptation inadéquates pouvant les endommager s'ils ont subi des crises et des facteurs de stress
	Création de systèmes de gouvernement solides et durables à long terme, tout en exploitant le changement au sens plus large et en soutenant l'adaptation à l'échelle.

Source: Davies et al. 2009 ; Wallis and Buckle 2016; Banque asiatique de développement 2018; Béné et al. 2018.

## 1.2 Principes clés de la protection sociale dans le contexte du changement climatique

Dans ce document, nous proposons dix principes que les concepteurs de protection sociale pourront prendre en compte:

- I. **Reconnaître l'incertitude.** La protection sociale doit tenir compte de la nature changeante des crises et des situations de stress ainsi que de la vulnérabilité future des ménages et des moyens de subsistance en raison du changement climatique.
- II. **Priorité à la sécurité alimentaire et à la nutrition.** La nutrition est une contribution nécessaire aux capacités de résilience car le changement climatique menace la sécurité alimentaire des ménages qui sont déjà pauvres et sans ressources suffisantes. Pour avoir plus d'efficacité, les programmes de protection sociale et de nutrition doivent adopter une approche globale qui aborde les besoins immédiats et à plus long terme.

- III. **Soutien aux stratégies d'adaptation des ménages à long terme.** La protection sociale doit s'efforcer de soutenir les moyens de subsistance des ménages et d'aider ceux-ci à s'adapter au changement climatique, plutôt que de simplement renforcer la réponse en cas de crise. Ceci peut être réalisé grâce à des activités telles que l'appui à la diversification des moyens de subsistance et à des opportunités de revenus découlant du changement climatique par la promotion des compétences et des connaissances locales, le changement de comportement, la mobilité et les transitions vers d'autres moyens de subsistance.
- IV. **Éviter une mauvaise adaptation.** L'évaluation, la planification et la conception de la protection sociale doivent intégrer des mesures visant à éviter le risque de mauvaise adaptation<sup>8</sup> — compris comme les stratégies liées aux ménages et aux moyens de subsistance qui favorisent la capacité d'adaptation à court terme mais influent insidieusement sur la vulnérabilité à long terme ou la capacité d'adaptation des ménages.
- V. **Comprendre les compromis.** Les décideurs devraient envisager des compromis entre les

8. Selon Magnan (2014:1), "des efforts urgents sont nécessaires pour soutenir les systèmes socio-écologiques menacés par le changement climatique, mais la manière de concrétiser l'adaptation sur le terrain reste vague. Par conséquent, il existe un risque réel que le financement climatique puisse soutenir des initiatives qui sont réellement toxiques pour les systèmes socio-écologiques, c.-à-d. qui favorisent l'adaptation à court terme, mais en étant insidieusement néfastes pour la vulnérabilité à long terme et/ou la capacité d'adaptation au changement climatique des systèmes. C'est généralement ainsi que se définit le terme de mauvaise adaptation".

différentes capacités de résilience soutenues par la protection sociale. Par exemple, un transfert conditionnel d'argent ou un programme de travaux publics ciblant les ménages situés dans des régions exposées à des crises climatiques telles que les sécheresses peuvent augmenter la capacité d'absorption par le soutien des revenus après la crise. Cela risque toutefois d'inciter les ménages à rester dans des zones dont les perspectives environnementales à long terme sont mauvaises, tandis qu'une migration temporaire, voire une réinstallation, constituerait une meilleure stratégie adaptative. Un tel programme pourrait ainsi soutenir la réponse à une crise, mais pas l'adaptation (voir Encadré 3).

**VI. Définir des objectifs de résilience.** L'intégration des objectifs de résilience dans la théorie du changement des programmes peut permettre d'accroître les contributions de la protection sociale à l'adaptation au changement climatique

**VII. Amélioration de l'environnement.** La planification et la mise en œuvre de la protection sociale devraient prendre en considération les effets des retombées imprévues sur l'objectif d'actions plus respectueuses de l'environnement.

**VIII. Adapter les programmes au contexte.** Il n'existe ni programme ni stratégie de protection sociale prêt(e) à l'emploi qui permette de satisfaire les besoins d'adaptation des ménages et des communautés. Les interventions doivent être adaptées aux besoins et contextes de vulnérabilité.

**IX. Reconnaître même les petites contributions.** Même les impacts limités sur l'adaptation consécutifs à des interventions individuelles sont considérés comme pertinents dans la mesure où ils respectent les principes présentés ici.

**X. Travailler à travers l'ensemble des disciplines.** Le lien entre la protection sociale et les activités et outils liés au changement climatique est essentiel dans la perspective d'un impact renforcé sur la résilience. Il est expliqué dans la section suivante.

### Encadré 3 – La Migration comme Adaptation

L'attention portée aux caractéristiques temporelles de l'incidence du climat est particulièrement importante pour les régions confrontées à des changements spectaculaires de l'environnement physique, de sorte que les États puissent éviter de soutenir les moyens de subsistance et les régions en déclin.

Là où la désertification a pris le contrôle des terres agricoles ou bien où la fonte du permafrost a changé l'écologie, les moyens de subsistance peuvent changer de façon permanente - au-delà de la portée de toute stratégie d'adaptation. Dans de telles situations, les plus grands risques, subis par ceux qui sont le moins en mesure de leur faire face, peuvent être amplifiés par d'autres politiques inadaptées, telle une politique qui tente d'endiguer la migration (Black et al., 2011).

Les planificateurs de la protection sociale doivent se demander s'ils incitent ainsi les ménages à persévérer dans de vieilles stratégies de subsistance qui ne sont plus viables. Ils doivent également examiner le problème dans l'autre sens et se demander si la politique de soutien fait en fin de compte la promotion de la dépendance à long terme des ménages vulnérables dans les environnements dégradés de manière irréversible.

Ainsi, la migration peut être considérée comme une forme d'adaptation, mais elle peut nécessiter une aide publique afin de réduire les inégalités. Le soutien à la réinstallation (y compris l'acquisition de compétences appropriées à la nouvelle région) peut s'avérer une option meilleure que celle de moyens de subsistance traditionnels menacés par le changement climatique.

Les populations se déplacent souvent vers des endroits dont les possibilités économiques sont élevées et qui sont associés à une vulnérabilité environnementale importante, notamment les villes côtières de faible altitude ou les pentes escarpées des collines. Les planificateurs doivent par conséquent tenir compte de l'augmentation de la propension des gens à migrer dans le contexte du changement climatique, et prévoir la croissance des groupes de migrants vulnérables et socialement exclus au sein de la population urbaine.

Source: Kuriakose et al. (2013):27

Les liens avec les activités et les outils liés au changement climatique sont essentiels dans la perspective d'un impact renforcé sur l'adaptation (Solórzano 2016; Ulrich et Slater 2016; Béné et al. 2014; 2018).

Les avantages de l'intégration des risques liés au climat et aux catastrophes dans la planification et la conception de la protection sociale sont multiples. Cela permet d'éviter que les ménages pauvres et vulnérables ne sombrent encore plus profondément dans la pauvreté, de réduire

leur exposition globale au risque et de contribuer à leur résilience à long terme au changement climatique (Kuriakose et al. 2013).

Lorsque les systèmes et les programmes de protection sociale sont intégrés et collaboratifs afin de fournir un ensemble complet d'outils qui traitent la vulnérabilité aux crises, ils favorisent les capacités de transformation et d'adaptation. Ainsi, la protection sociale peut faire partie de la réponse globale d'adaptation, parallèlement à des interventions dans d'autres secteurs (ibid.).

Le passage de stratégies d'adaptation réactives à des stratégies d'adaptation à plus long terme est essentiel

afin de soutenir un changement transformateur (Bahadur et al. 2015). La transformation peut être réalisée lorsque les activités sont utilisées à plus grande échelle ou par une association intégrée ayant des effets catalyseurs, par exemple au moyen d'une réforme juridique.

Dans la section suivante, nous présentons certaines des activités concernant le climat qui pourraient être liées à la programmation et à la mise en œuvre de la protection sociale. La section suivante présente les considérations relatives à la conception d'instruments de protection sociale spécifiques permettant de mieux soutenir l'adaptation aux changements climatiques et la résilience.

## 2 Liens avec les activités concernant le climat

Les liens avec les activités concernant le changement climatique tels que l'information et l'analyse relatives au climat, le ciblage, l'alerte précoce, le financement basé sur des prévisions et le changement des comportements sociaux sont essentiels. Des dispositions explicites d'accès à la gestion des risques de catastrophe et à des activités et des outils d'adaptation au changement climatique sont nécessaires parallèlement à la protection sociale. Ces activités peuvent être liées à des programmes et systèmes de protection sociale. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive mais d'une première tentative d'identification des points d'entrée en matière de protection sociale en vue de soutenir la résilience au changement climatique. Cela ne signifie pas que des programmes autonomes ne soient pas caractérisés par un potentiel d'adaptation et de résilience, surtout si certaines considérations de conception sont prises en compte.

### 2.1 Information et analyse concernant le climat

**Le changement climatique est susceptible de conduire à l'évolution des tendances et à de nouveaux points sensibles à la vulnérabilité.** Ainsi, la protection sociale en réponse au changement climatique et aux risques de catastrophe doit être soigneusement conçue afin d'en assurer l'utilité à long terme, et pas seulement par rapport au scénario climatique en cours actuellement (BM 2013)

Il est essentiel de comprendre comment les actifs des ménages et leurs stratégies de subsistance seront touchés par le changement climatique. Les moyens

de subsistance en milieu rural, en particulier, sont très vulnérables face au changement des tendances météorologiques, ce qui remet en question leur persistance.

**Étant donné la difficulté de prévision des effets spécifiques du changement climatique, les professionnels de la protection sociale doivent apprendre à planifier dans l'incertitude.** Les décideurs devront envisager à la fois le potentiel des impacts directs et indirects du changement climatique, prévoir la fréquence et la gravité accrues des catastrophes naturelles et intégrer des boucles de rétroaction et des mécanismes d'alerte précoce concernant les systèmes de protection sociale (Kuriakose et al. 2013).

Les modèles climatiques permettent d'évaluer la variabilité climatique actuelle et future, et de mieux comprendre les vulnérabilités actuelles et prévues (Ovadiya and Costella 2013). En particulier, les informations peuvent éclairer la conception de la protection sociale (Winder Rossi et al. 2017):

- Utiliser les observations et modèles pour évaluer la variabilité climatique actuelle et future dans la région afin de comprendre la robustesse du système face aux crises, d'identifier les extrêmes et leur fréquence ainsi que les pressions potentielles sur les systèmes de protection sociale.
- Permettre de comprendre l'éventail des avenir possibles qui peuvent être utilisés pour tester les différentes options de protection sociale et veiller à ce qu'elles soient viables dans toute une gamme de scénarios et évitent une adaptation inappropriée.



- Renforcer le ciblage de la protection sociale et les systèmes de surveillance.
- Renforcer les systèmes d'alerte précoce et de prévision saisonnière pour les associer à des systèmes et programmes de protection sociale.

Les projections ont été bénéfiques pour estimer les impacts du changement climatique sur des zones d'étude diverses. Lors de l'examen de l'impact des événements climatiques extrêmes sur les programmes de protection sociale qui utilisent l'approvisionnement alimentaire, il est important d'analyser toutes les étapes entre la production et la consommation (Mesquita et Bursztyn 2017).

**Les projections climatiques peuvent aider à comprendre les changements qui, à plus long terme, sont susceptibles d'affecter la sécurité alimentaire et la malnutrition.** En conséquence, elles sont plus utiles pour l'élaboration des politiques, tandis que d'autres approches méthodologiques peuvent aider à identifier les groupes à risque immédiat et à concentrer les efforts sur des initiatives qui permettront de soutenir leur adaptation. Un rapport du WFP (2017) sur le travail entrepris pour comprendre l'impact du changement climatique sur la sécurité alimentaire a souligné que l'intégration des méthodes d'analyse du changement climatique, tout en mettant l'accent sur les partenariats, la coordination et les liens entre les politiques et les activités de programme, est essentielle à l'élaboration de méthodologies appropriées.

Exercice de consolidation des moyens de subsistance pour analyser la résilience (CLEAR) du WFP<sup>9</sup>. Il vise à renforcer la capacité des intervenants à entreprendre des analyses de résilience. C'est une méthodologie développée afin de mieux comprendre en quoi la sécurité alimentaire est concernée par les risques climatiques, qu'ils soient liés aux événements extrêmes (sécheresse, inondations et cyclones) ou à des changements graduels à long terme (tels que l'évolution des précipitations, la hausse des températures ou des intrusions de la salinité dans les zones côtières en raison de la hausse du niveau de la mer). L'objectif est d'informer la conception et le ciblage des programmes et des politiques liés à l'adaptation au changement climatique en explorant l'impact des risques climatiques actuels et futurs sur les personnes les plus vulnérables

L'incorporation de projections de changement climatique dans l'analyse FNG (Fill the Nutrient Gap - Comblent le fossé nutritionnel) constitue un autre exemple. Au sein de l'initiative HELIX<sup>11</sup> le WFP a évalué la façon dont les changements climatiques pourraient avoir une incidence sur l'abordabilité et la disponibilité d'un régime alimentaire nutritif, basé sur différentes voies d'adaptation à des niveaux spécifiques de réchauffement de la terre et de ressources côtières.

9. <https://www.weadapt.org/knowledge-base/vulnerability/the-clear-approach>

En utilisant ces méthodologies, le WFP pourrait favoriser une meilleure compréhension des différentes politiques et processus de planification, dont les programmes de protection sociale, et améliorer les capacités des systèmes nationaux de protection sociale afin de mieux faire face aux impacts du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

**L'information et les modèles climatiques peuvent également assurer que les programmes de protection sociale évitent de soutenir des interventions qui créent des comportements de mauvaise adaptation à plus long terme.** Fournir des programmes de protection sociale aux communautés vulnérables peut inciter les plus vulnérables à rester dans des endroits où, selon les projections actuelles, il ne leur sera pas possible de résister aux effets du climat d'ici 20 à 30 ans. Lorsque les décideurs choisissent de maintenir des ménages situés dans des régions où les anciennes stratégies de subsistance ne sont plus rentables, ils doivent se demander si le soutien politique favorise, pour les ménages vulnérables, une situation de dépendance continue par rapport à des environnements irréversiblement dégradés.

Les interventions peuvent être testées par rapport à tout un éventail de scénarios climatiques futurs et de principes en vertu desquels il a été démontré que la protection sociale augmentait la résilience au changement climatique dans d'autres régions (IIED 2013). Il convient de noter, cependant, que très peu de programmes disposent de données sur les résultats de la résilience climatique ou même d'indicateurs de vulnérabilité/résilience (voir Encadré 4).

La réflexion sur la protection sociale et le changement climatique peut aider à étendre l'horizon de temps concerné par les interventions qui sont conçues, contribuant ainsi à trouver des solutions à long terme aux effets des catastrophes naturelles ainsi qu'à aider les gouvernements à tenir compte des facteurs qui sous-tendent la vulnérabilité au changement climatique et à se préparer pour faire face à ses répercussions à long terme. Les travaux en cours sur la protection sociale réactive aux crises offrent un point d'entrée permettant au WFP d'aider à intégrer les préoccupations à long terme et à explorer des façons permettant d'intégrer des éléments d'adaptation au changement climatique dans les systèmes de protection sociale.

**Le WFP peut aider à définir la logique d'une intervention liée au climat, les grandes lignes de l'approche stratégique et à sélectionner les outils appropriés pour atteindre les objectifs de l'intervention.**

**Par le biais des travaux novateurs du WFP sur la**

**résilience, des outils de pointe issus de la science du climat et des finances peuvent être incorporés dans les programmes de protection sociale.** Le WFP peut aussi soutenir des analyses de risque climatique afin d'aider les gouvernements à élaborer des scénarios réalistes de planification et à formuler des programmes d'adaptation et d'atténuation des risques axés sur

l'insécurité alimentaire et les populations vulnérables. Ce travail, parallèlement à l'expertise en matière de réduction des risques de catastrophe, permet au WFP de soutenir de façon significative le dialogue politique sur le climat. Cela signifie également qu'il convient de travailler avec les États afin d'assurer que ces initiatives puissent être incorporées dans les systèmes nationaux (WFP 2018).

## Encadré 4 – Outils de collecte d'informations liées à la protection sociale

### L'approche 3PA du WFP en trois volets

L'objectif consiste à renforcer la conception, la planification et la mise en œuvre de programmes permettant de mettre en place la résilience, les filets de sécurité, l'atténuation des risques et la préparation. Cette approche permet de mieux comprendre le contexte local et les moyens de subsistance, ainsi que l'égalité entre les sexes. Elle construit les bases d'une approche multi-sectorielle et des programmes complémentaires qui ont le potentiel de soutenir la programmation et la mise en œuvre de la protection sociale. Elle comporte trois processus:

- L'analyse intégrée du contexte (AIC) au niveau national est un outil de collaboration utilisé pour déterminer les stratégies de programmation les plus appropriées dans des zones géographiques spécifiques entre le gouvernement et ses partenaires, sur la base des points de convergence des tendances historiques en matière de sécurité alimentaire, de catastrophes naturelles et de dégradation des sols.
- La Programmation saisonnière des moyens d'existence (PSME) au niveau infra-national est un processus consultatif qui réunit les collectivités, le gouvernement et les partenaires en vue de concevoir des plans opérationnels multisectoriels sur plusieurs années en se basant sur une perspective saisonnière et de genre.
- La participation communautaire à la planification (CBPP) au niveau local est un outil qui assure que les collectivités se fassent entendre et disposent d'un leadership permettant l'établissement des priorités. Elle sert à développer des plans multisectoriels adaptés aux priorités locales, à assurer la priorisation et l'appropriation par les communautés.

### Nicaragua (Module de crise pour l'Enquête sur la population active du Nicaragua)

Avec le soutien de la Caisse d'intervention sociale rapide, le Nicaragua intègre un module de crise permanent dans son enquête sur la population active afin de régulièrement fournir des indicateurs de changement et d'autres crises affectant les ménages. Ce programme s'appuie sur les efforts du gouvernement actuel pour recueillir des données sur la population active concernée, tout en exploitant sa couverture de la population rurale et urbaine ainsi que de sa fréquence de collecte d'informations sur les ménages touchés par des chocs et des crises.

### Mali (Protection sociale adaptative pour la résilience)

La Protection sociale d'adaptation pour la résilience relie la protection sociale à la réduction des risques de catastrophe et aux changements climatiques. Entre autres objectifs, le programme vise à renforcer le système d'alerte précoce existant afin de développer des outils spécifiques permettant de mieux anticiper l'incidence et les conséquences des catastrophes naturelles. En cartographiant les zones à risque élevé et en déterminant les caractéristiques de la population, le programme identifie également les éléments déclencheurs permettant de déployer les interventions à l'échelle, fournissant ainsi une réponse adéquate en cas de catastrophe naturelle.

### Jamaïque (Stratégie de protection sociale en Jamaïque)

Elle intègre les informations liées aux changements climatiques dans les programmes de protection sociale, notamment:

- par la conception de systèmes de contrôle et d'évaluation permettant de recueillir des témoignages et des commentaires sur l'efficacité d'une approche adaptative de la protection sociale;
- en combinant l'étude à long terme de l'impact sur la pauvreté et les réponses sociales au changement climatique avec les tendances et les projections concernant les dangers climatiques à venir;
- en développant des évaluations des risques climatiques à utiliser en conjonction avec la conception et la mise en œuvre du programme de protection sociale, et;
- en développant des systèmes d'alerte précoce et de réaction, en particulier dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la protection des moyens de subsistance et de la sécurité physique.

Source: Planning Institute of Jamaica 2014; World Bank 2017; WFP 2017a

## 2.2 Information climatique et ciblage

**Les programmes classiques de protection sociale ciblent généralement des groupes en tant que catégories fixes.** Cependant, ce n'est pas nécessairement le meilleur moyen d'identifier la vulnérabilité au changement climatique. La vulnérabilité et la résilience ne sont pas influencées par une seule identité, et certaines identités sont moins pertinentes que d'autres en relation avec la détermination de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et au changement climatique, en fonction des relations de pouvoir. Différents types de données et d'informations sont nécessaires pour analyser la situation, évaluer les besoins et définir les critères d'admissibilité du ciblage.

La réduction de la vulnérabilité et le renforcement de la résilience, qui doivent tenir compte du contexte historique, social, culturel et politique, peuvent aider les politiques et pratiques à être plus inclusives et équitables, en contribuant à empêcher que les personnes et les groupes vulnérables et marginalisés soient laissés pour compte (Chaplin et al. 2019).

**La planification de la protection sociale pourrait envisager de déterminer les raisons pour lesquelles certaines personnes sont plus à risque et comment leur identité sociale influence leurs vulnérabilités.**

Une évaluation de la vulnérabilité peut s'avérer utile pour comprendre les différentes vulnérabilités et capacités et informer de manière efficace et adaptée les programmes visant à renforcer la résilience. Lorsque la protection sociale n'est pas bien conçue d'un point de vue lié au genre ou à l'inclusion sociale au sens le plus large, les programmes risquent de créer de nouvelles vulnérabilités ou d'exacerber les vulnérabilités existantes. Cela peut notamment augmenter la contrainte du temps qui pèse sur les femmes, ou la violence à l'intérieur des ménages (Holmes 2019).

L'analyse peut être menée en tant que composante des évaluations de la pauvreté et des risques, y compris une analyse au niveau communautaire de la vulnérabilité face aux catastrophes et au climat (Chaplin et al. 2019) (voir Approche 3PA Encadré 4). Les évaluations pourraient suivre une approche intersectionnelle<sup>12</sup> et inclure des données sur la pauvreté, l'ethnicité, le sexe et l'âge susceptibles de révéler la dynamique du pouvoir et de la négociation au sein du ménage et de la communauté, ainsi que les obstacles à l'adaptation et à la transformation. Il convient de noter qu' "une approche

intersectionnelle ne doit pas tenter d'inclure autant de catégories analytiques que possible ni une liste de tous les facteurs qui peuvent déterminer la vulnérabilité, mais qu'elle doit élargir la perspective et réfléchir aux facteurs qui peuvent être pertinents" (Ibid. : 14).

La réalisation d'une évaluation approfondie de l'inclusion des femmes et du genre, dont une évaluation spécifique du risque lié au genre à l'avance du ciblage (Holmes, 2019), pourrait faire partie de l'approche intersectorielle.

**La capacité des programmes de protection sociale à cibler spécifiquement les ménages vulnérables au changement climatique et aux risques naturels dépend de la disponibilité de cette information.** Ceci

peut être réalisé en partageant des données sur la base des besoins communs convenus entre les différentes institutions œuvrant dans le domaine de l'adaptation au changement climatique, de la protection sociale et de la réduction des risques de catastrophes afin de faciliter les processus et d'éviter les doubles emplois. Des approches mixtes utilisant des données quantitatives et qualitatives pourraient également aider.

**De petits réglages du type de données recueillies pourraient aussi aider à avoir une image plus complète du contexte de la vulnérabilité.** Par exemple,

les tests multidimensionnels des moyens d'existence (PMT) sont l'une des façons les plus courantes de cibler la protection sociale. Mais cette méthode de ciblage<sup>13</sup> a été critiquée comme "ne convenant pas pour mesurer l'évolution rapide de l'aide sociale en raison de crises soudaines et parce qu'elle peut être un outil moins pertinent pour identifier les ménages nécessitant un soutien transitoire" (Kuriakose et al. 2013:28). Une façon d'y remédier consisterait de choisir des corrélats de ménages ayant des besoins temporaires, tels que la participation à des moyens de subsistance vulnérables au climat dont la pêche, l'élevage ou le travail agricole, afin d'identifier les besoins transitoires. Une étude récente de la Banque mondiale au Niger a constaté que le PMT fonctionne mieux pour identifier la pauvreté chronique tandis que l'approche de l'économie des ménages permet de mieux identifier les ménages souffrant d'insécurité alimentaire saisonnière. Elle souligne toutefois également qu'elles reposent en grande partie sur le même type d'informations à l'échelle des ménages (Schnitzer, 2016 dans Barca et Beazley 2019). Par conséquent, de petites adaptations au type de données recueillies peuvent permettre d'évaluer non seulement les ménages vivant dans la pauvreté chronique, mais aussi ceux qui sont vulnérables aux crises (Barca and Beazley 2019).

12. L'intersectionnalité est un cadre qui permet la conceptualisation d'une personne, d'un groupe de personnes ou d'un problème social comme étant touché par un certain nombre de discriminations et de désavantages. Elle prend en compte les identités et les expériences qui se chevauchent afin de comprendre la complexité des préjugés rencontrés.

13. Le PMT est une méthode qui permet de décrire une situation dans laquelle des informations sur les ménages ou des caractéristiques individuelles en corrélation avec les niveaux de bien-être social sont utilisées dans un algorithme formel pour mettre en relation le revenu des ménages, le bien-être social ou le besoin.

La littérature sur le ciblage contient des preuves (en particulier pour ce qui concerne les migrants et les réfugiés) attestant que les systèmes complexes de ciblage peuvent être remplacés par des indicateurs démographiques objectifs et plus rentables. Par exemple, la taille de la famille et du logement sont des meilleurs indices de prédiction de la pauvreté des réfugiés syriens en Jordanie, car le taux de pauvreté double presque si la composition de la famille passe de un à deux membres et augmente de 17 pour cent de un à deux enfants. Les familles qui vivent en location ou possèdent leur logement et qui vivent dans un appartement ou une maison en béton avec l'eau courante ou des latrines de qualité sont moins pauvres (Verme et al. 2016).

**Une analyse de la vulnérabilité doit être régulièrement mise à jour**, parce que les données sur le changement climatique et les catastrophes changent au fil du temps et qu'elles peuvent nécessiter des ajustements de ciblage au cours de la vie d'un programme. Des données sur l'exposition aux risques naturels sont nécessaires, au niveau d'une région et des ménages, pour distinguer la pauvreté transitoire de la pauvreté chronique dans les endroits où des crises sont susceptibles de se produire (Banque mondiale 2013). Il peut s'agir d'une tâche difficile, car dans les pays en développement beaucoup de programmes ne disposent pas de la plupart des informations requises. Lorsqu'ils les ont, elles ne sont parfois plus à jour ou contiennent d'importantes erreurs (Cornelius et al. 2018).

## 2.3 Information climatique et alerte précoce

**Lorsqu'elles sont associées à l'analyse et à la prévision des risques, les informations sur le climat peuvent permettre la sélection de domaines opérationnels pour la protection sociale.** Cette méthodologie repose sur une analyse des risques climatiques tenant compte à la fois des besoins de soutien à long terme et d'un réajustement. Les informations peuvent également permettre d'établir de manière dynamique les priorités d'action au début des opérations et des interventions (Kuriakose et al. 2013).

**Procéder à une évaluation précise de l'impact sur une population avant la survenue d'un événement peut s'avérer une tâche complexe, car plusieurs facteurs affectent la capacité de résilience des collectivités aux crises.** La pauvreté, les moyens de subsistance, l'emplacement, l'infrastructure, les systèmes de distribution, de préparation et de résilience

communautaire globale sont des facteurs typiques (Maher et al. 2018). Il est essentiel de recueillir des données désagrégées qui prennent en compte les différents types de vulnérabilité.

**Il est également essentiel d'améliorer la collecte et l'utilisation de données ventilées par sexe pour comprendre les inégalités croisées et cibler des interventions qui renforcent la résilience de tous.** "La ventilation des données doit être renforcée et aller au-delà du recueil d'informations sur le sexe, le handicap, la situation géographique et l'âge afin d'aider à l'analyse de dimensions plus complexes qui se recoupent sur la vulnérabilité et de mettre en évidence les populations les plus marginalisées dans des contextes spécifiques" (Chaplin et al., 2019:21).

**Particulièrement dans le cas des crises prévisibles, les systèmes d'alerte précoce (EWS) peuvent contribuer à renforcer la résilience en réponse aux crises avant qu'elles ne se produisent.** Les systèmes d'action précoce sont conçus pour déclencher des mesures préventives avant qu'une urgence ne se produise, afin d'atténuer les impacts et d'augmenter la résilience aux crises. Au niveau des pays, cela implique de développer des indicateurs caractérisés par des seuils et des déclencheurs clairs, des systèmes de surveillance d'alerte précoce, de pré-développer des plans d'action précoce et de mettre en place des mécanismes de financement pouvant être rapidement libérés afin de mettre en œuvre des initiatives d'action précoce. Utiliser et relier les systèmes d'alerte précoce (EWS) aux programmes de protection sociale existants peut permettre d'améliorer leur incidence sur la protection des moyens de subsistance des populations à risque et atténuer ainsi l'impact prévu des crises (Winder Rossi et al. 2017).

**La Figure 1** fournit un exemple de sécheresse au Kenya et l'indice de déclenchement basé sur l'état de la végétation pour l'évolutivité du Programme de filet de sécurité contre la faim (HSNP)<sup>14</sup>. C'est ce qui a permis au HSNP de devenir un outil de gestion des risques de catastrophe qui augmente l'état de préparation et la capacité des institutions au niveau national pour y répondre. Il a mis en place un plan d'action (comportant des déclencheurs basés sur un indice déterminés de manière objective) en ciblant et en mettant à disposition des mécanismes à l'avance d'une urgence. L'outil réduit le risque de retard des opérations de secours, qui avaient tendance à démarrer après que la crise se soit déjà produite en raison d'un long processus bureaucratique de déclaration de la situation d'urgence et de prise de décision concernant les mesures à prendre en réponse

à la situation (Ulrich et Slater, 2016). De même, l'indice de vulnérabilité aux chocs climatiques (IVACC) de la

République dominicaine<sup>15</sup> peut soutenir une action rapide en cas de situation d'urgence.

**Figure 1: Cadre d'évolutivité du HSNP en 2016**

Emplacement	Indice de déclenchement en fonction de l'état de la végétation (VCI)		Équivalent en phase de sécheresse	Couverture maximale des ménages recevant des transferts d'argent	Montant du transfert	Fréquence	Durée du transfert
<b>SOUS-COMTÉ</b>	≥ 50 et 35 à 50	Pas de sécheresse ou humide	1 Normal	Ménages normalement bénéficiaires du HSNP	Paiement classique	Tous les 2 mois	En cours
	20 à 35	Sécheresse modérée	2 Alerte	Ménages normalement bénéficiaires du HSNP	Paiement classique	Tous les 2 mois	En cours
	10 à 20	Sécheresse grave	3 Alarme	Ménages normalement bénéficiaires du HSNP	Paiement classique	Tous les 2 mois	En cours
				Ménages bénéficiaires au-delà des aides habituelles, jusqu'à 50 % de couverture dans chaque sous-location	Paiement d'urgence	Tous les mois	Pour chaque mois pendant lequel l'indice de l'état de la végétation indique une sécheresse grave
	< 10	Sécheresse extrême	4 Urgence	Ménages normalement bénéficiaires du HSNP	Paiement classique	Tous les 2 mois	En cours
				Ménages bénéficiaires au-delà des aides habituelles, jusqu'à 75% de couverture dans chaque sous-location	Paiement d'urgence	Tous les mois	Pour chaque mois pendant lequel l'indice de l'état de la végétation indique une sécheresse extrême

## 2.4 Financement basé sur les prévisions

**Le financement basé sur les prévisions (FBF) est un mécanisme financier permettant qu'un financement humanitaire soit mis à disposition afin de prendre des mesures anticipées et prédéfinies lorsque la survenue d'un événement de crise est prévue.** S'il est bien lié aux systèmes nationaux de protection sociale, le FbF peut non seulement aider à atténuer les crises liées au

climat, mais aussi à éviter les retards de développement et à permettre aux populations pauvres et vulnérables de gérer les risques climatiques plus efficacement et de manière proactive (Coughlan de Perez et al., 2015). Cela implique de relier le système de protection sociale à un financement prévisible qui lui permette de devenir plus autonome au fil du temps.

**Le FbF a montré des résultats intéressants en permettant de relier effectivement les mécanismes financiers au système d'alerte précoce,** transformant

14. Le programme [Filet de sécurité contre la faim](#) met en œuvre un programme de sécurité à l'échelle, intégré, efficace, géré et financé par le gouvernement afin de soutenir certaines des personnes les plus vulnérables et des ménages les plus pauvres du nord du Kenya.

15. [Índice de Vulnerabilidad ante Choques Climáticos](#)

ainsi la charge de travail de l'intervention d'urgence en un soutien prévisible et à long terme (Rossi et al. 2017). Il se compose de trois éléments clés qui permettent de prendre des mesures le plus tôt possible:

1. un ensemble de déclencheurs convenus à l'avance (ou des niveaux de danger)
2. des mesures prédéfinies à prendre lorsque ces déclencheurs sont avérés, et
3. un mécanisme de financement permettant de financer automatiquement ces actions (RCCC et GRC 2017).

Le mécanisme du WFP destiné à renforcer la sécurité alimentaire et la résilience aux aléas climatiques (FoodSECuRE)<sup>16</sup> utilise les prévisions climatiques afin de prendre des mesures anticipées au niveau des collectivités avant que les crises climatiques ne se produisent. Lorsqu'El Niño a sévi en 2015/16 au Guatemala, FoodSECuRE et le ministère de l'Agriculture ont utilisé le FbF afin de mener des activités de résilience au niveau des collectivités. Le projet comprenait la mise en œuvre de structures de conservation du sol et de l'eau, la construction des structures de récupération des eaux de pluie pour l'irrigation, la fourniture de semences résistantes à la sécheresse ainsi que la formation des agriculteurs aux activités liées au sol, à l'eau et à l'agroforesterie afin d'améliorer la qualité des terres et de la production agricole. Ces actions visent à réduire l'impact de la sécheresse et à mieux se préparer à la prochaine saison de plantation.

**Lorsqu'elles sont liées à des programmes de**

**protection sociale, ces mesures peuvent aider à anticiper les besoins des bénéficiaires en ce qui concerne les risques naturels prévisibles.**

Cela facilite les mécanismes d'extension verticale et horizontale avant qu'une crise se produise (Winder Rossi et al. 2017). Cela pourrait également contribuer à accroître la rapidité des interventions.

**Les cadres conceptuels pour relier le FbF à la protection sociale commencent à évoluer.**

Selon Costella et al. (2017), il existe deux façons potentielles de relier ces deux instruments : l'une consiste à intégrer une structure ou un programme de protection sociale dans un mécanisme de FbF à l'échelle du système. La composante d'intervention d'urgence de réserve (CERC) en Jamaïque constitue un exemple de cette approche. La seconde approche consiste à intégrer les mécanismes de FbF dans un système de protection sociale, déclenchant un soutien aux bénéficiaires existants ou nouveaux. Dans ce cas, des fonds nouveaux et supplémentaires pourraient être alloués et dépensés au moyen d'un système de protection sociale de bénéficiaires existants ou de nouveaux bénéficiaires (voir Cette information peut également soutenir la capacité d'adaptation. Par exemple, si l'augmentation de la pluviosité est prévue, la distribution de semences supplémentaires pourrait ensuite soutenir une récolte exceptionnelle (Smith 2016 dans Costella et al. 2017). Si un mécanisme de FbF est élaboré comme partie intégrante de la structure du système de protection sociale, il serait important que les déclencheurs et les actions soient compatibles avec les plans d'urgence du gouvernement (ibid.).

## Encadré 5 – Composante d'intervention d'urgence en Jamaïque

La Banque mondiale déploie actuellement un projet de réduction de la vulnérabilité aux catastrophes (DVRP), qui comprend un volet d'intervention d'urgence (CERC) pour faciliter le déclenchement des mécanismes existants d'évaluation des dommages et des dispositions de transferts d'argent aux ménages touchés par une catastrophe. Le CERC s'appuie sur l'expérience de catastrophes précédentes et offre des options d'utilisation du système de prestation du programme de transfert conditionnel d'argent du PATH ainsi que l'entrepôt central du ministère du Travail et de la Sécurité sociale (MLSS) afin de fournir un soutien aux ménages touchés par la crise.

Le CERC facilite le versement de prestations aux différentes catégories de ménages en :

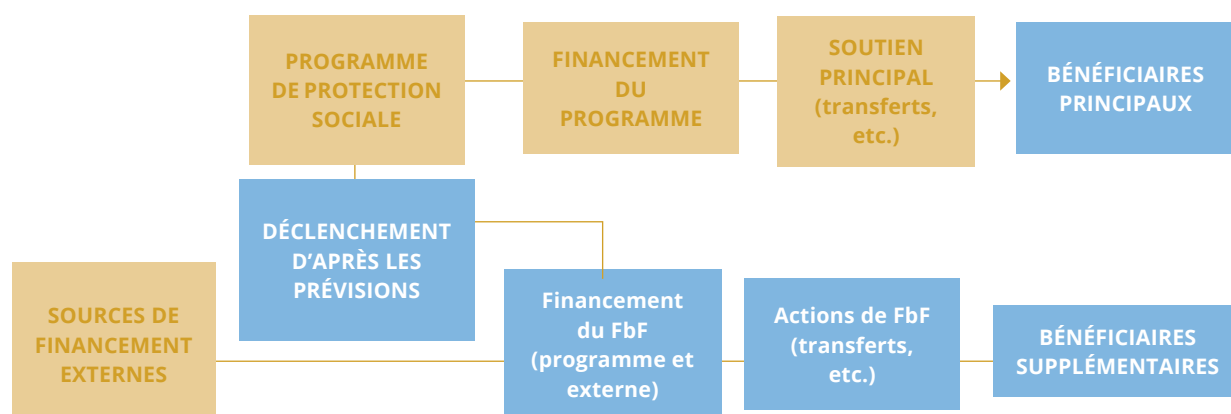
1. offrant en priorité un transfert d'argent aux ménages affectés dans les zones géographiques touchées.
2. offrant un transfert de fonds supplémentaires aux ménages bénéficiaires du PATH en cas de catastrophe à grande échelle ayant un impact national, permettant ainsi un décaissement rapide de liquidités pour les ménages les plus pauvres.

L'identification des ménages bénéficiaires du PATH repose sur l'information géographique fournie par une présentation de la situation initiale. Le DVRP soutient également le développement d'une plate-forme d'information des risques à l'échelle nationale par laquelle toutes les données sur le risque peuvent être situées et mises à jour sur une plate-forme centralisée accessible aux organismes gouvernementaux. L'allocation de fonds à la composante CERC est générée si une catastrophe à grande échelle s'est produite au niveau national et qu'elle a causé, ou est susceptible de causer, des répercussions économiques et sociales négatives et d'une gravité telle que les ressources nationales du pays ne peuvent pas régler la situation de façon adéquate.

Source: (Barrantes, n.d.)

16. [http://climateinitiativesplatform.org/index.php/Food\\_Security\\_Climate\\_Resilience\\_Facility](http://climateinitiativesplatform.org/index.php/Food_Security_Climate_Resilience_Facility)

Figure 2: Mécanisme FbF intégré à un programme de protection sociale



Source: Costella et al. 2017

## 2.5 Assurance des risques climatiques pour les ménages pauvres

**L'assurance des risques climatiques pourrait jouer un important rôle de promotion et de protection pour les ménages exposés à des risques climatiques.**

L'assurance basée sur un indice est conçue pour déclencher une indemnisation en cas de crise liée à la météorologie en fonction d'un paramètre précédemment défini. Cela signifie que les paiements ne sont pas déclenchés par des pertes réelles, mais sur la base d'un déclencheur, comme les précipitations mesurées par une station météorologique locale. L'indemnité, ou l'assurance fondée sur le marché, impliquant des paiements basés sur les pertes réelles, est une autre option.

**La sécurité offerte par l'assurance pourrait permettre aux populations de prendre des risques de façon plus intelligente et d'accroître leur productivité,** favorisant ainsi l'accès à la prospérité. Les personnes vivant dans la pauvreté ont tendance à opter pour la réduction des risques - mais aussi pour des activités à moindre rendement. En outre, beaucoup de petits producteurs peuvent ne pas être admissibles à un prêt en raison de l'insuffisance de leurs revenus et actifs. Disposer d'une assurance pourrait faire la différence et permettre à un agriculteur de subsistance d'accéder pour la première fois à un financement lui permettant d'investir dans des intrants ou outils permettant une productivité accrue.

Avec la sécurité que procure l'assurance, les agriculteurs sont mieux en mesure d'investir de manière plus risquée, mais plus rentable, par exemple en misant sur de nouvelles variétés de cultures qui leur permettent de bâtir un avenir plus sûr pour leurs familles (DFID 2013). Il est important de noter, cependant, que les agriculteurs

pourraient investir dans de nouvelles cultures et technologies qui, tout en améliorant leurs revenus à court terme, pourraient avoir des répercussions à long terme sur les écosystèmes locaux et/ou la santé économique de la société. Il est donc essentiel de prendre en considération l'utilisation et les investissements réalisés dans le but d'éviter une mauvaise adaptation.

L'assurance basée sur un indice peut permettre aux agriculteurs de se sentir plus confiants, car ils savent qu'ils sont protégés si leurs récoltes échouent en raison de conditions météorologiques extrêmes (DFID 2013). Cependant, la robustesse d'une assurance basée sur un indice est subordonnée à d'importantes conditions préalables:

- l'assurance doit payer (et payer suffisamment) lorsque les agriculteurs subissent une perte ;
- les subventions doivent être versées assez rapidement et au bon moment ;
- elles devraient être équitablement réparties au sein des ménages et ne pas avoir de répercussions entre les sexes, et
- le coût d'opportunité du paiement de la prime ne doit pas être trop élevé afin de ne pas être économiquement rationnel pour les plus pauvres.

Il a été soutenu que la micro-assurance ne devrait cibler que les personnes capables de payer une partie ou la totalité de la prime d'assurance, alors que les personnes disposant de très peu de revenus et de biens devraient être ciblées par la protection sociale de l'État. Les personnes ayant une certaine capacité de paiement pourraient contribuer à la prime, mais avec le soutien de l'État. Celles ayant une plus grande capacité de paiement sont en mesure d'utiliser la micro-assurance comme

mécanisme fondé sur le marché sans aucune aide de l'État. Ainsi, la protection sociale et la micro-assurance ciblent des populations légèrement différentes (avec un petit chevauchement). La littérature a montré qu'il n'était pas aussi bénéfique que les plus pauvres payent des primes d'assurance plutôt que d'utiliser tous fonds disponibles (par ex. des économies) pour répondre à des besoins plus fondamentaux (Le Quesne et al. 2017).

### **L'assurance des risques climatiques devrait faire partie d'un ensemble complet d'outils de protection sociale.**

Utilisées ensemble, la protection sociale et l'assurance peuvent protéger les populations contre différents types de crises et niveaux de vulnérabilité (Weingartner et al. 2019). Par exemple, la micro-assurance reposant sur un indice climatique peut être offerte aux agriculteurs pauvres et bénéficiaires de transferts conditionnels d'argent, de programmes de travaux publics et de filets de sécurité visant à améliorer la productivité. Les bénéficiaires peuvent utiliser leur travail pour payer les primes, qui peuvent s'ajouter à de l'argent perçu ou de l'aide en nature, ou les remplacer.

En Éthiopie, à travers l'initiative de résilience rurale R4 appuyée par le WFP<sup>17</sup>, les agriculteurs pauvres peuvent souscrire une assurance en travaillant des jours supplémentaires dans le cadre du programme PSNP. Les agriculteurs plus prospères paient leurs primes en espèces. Avec une assurance climatique reposant sur l'économie de marché (dans laquelle les paiements sont basés sur les sinistres), ces systèmes ne fonctionnent pas car la prime doit être financée par un organisme financier. Le programme R4 est un exemple de programme qui s'inscrit entre un système de filet de sécurité et un programme d'assurance non subventionné reposant pleinement sur l'économie de marché. Les agriculteurs pauvres ne peuvent faire partie d'un régime d'assurance fondé sur le marché que lorsqu'une partie externe contribue à la prime. Par exemple, dans le programme R4 en Éthiopie, le donateur finance les primes. C'est une façon d'utiliser l'assurance pour construire la résilience des plus vulnérables, mais cela pose des questions quant à l'évolutivité de ces programmes qui dépendent fortement de subventions.

Il est important de noter que sans subventions la durabilité de ces programmes est remise en question. Toutefois, l'objectif est de cibler un segment de la population qui ne peut pas autrement complètement participer à une solution fondée sur le marché, mais lorsque ce type d'intervention signifie que le coût à supporter peut-être partagé par le bénéficiaire, plutôt que totalement par le système de protection sociale. C'est

à dire que la micro-assurance devra fonctionner à un niveau plus élevé que les filets de sécurité, ciblant ceux qui ont les moyens de payer une prime et des actifs à protéger.

### **L'assurance ne doit donc pas être mise en œuvre en tant que programme autonome destiné aux plus vulnérables, mais comme un outil s'ajoutant à l'épargne (et aux prêts), en cas de crise importante et rare, et qui serve à faire tampon lorsque se produisent des crises plus petites et moins fréquentes.**

Les marchés de l'assurance climatique seront plus efficaces s'ils sont conçus pour compléter, renforcer et soutenir des programmes de protection sociale adéquatement ciblés et fonctionnant bien. La sécurité fournie par l'assurance, combinée avec la pratique régulière des transferts d'argent et d'autres formes de protection des biens contre les effets du climat, pourrait créer un environnement favorable à une prise de risque prudente par les ménages pauvres et accroître leur capacité d'adaptation (World Bank 2013).

### **Des mesures de résilience peuvent être incorporées dans la conception de l'assurance.**

Cela pourrait prendre la forme d'incitations telles que des primes moins élevées permettant d'entreprendre des activités telles que la plantation d'arbres ou l'utilisation de semences résistantes à la sécheresse. La tarification en fonction du risque, qui sous-tend les systèmes d'assurance fondés sur le marché, incite à la réduction des risques parce qu'elle met le coût de la prime en relation avec le coût du risque. Cependant, elle implique le risque que la distribution ne soit pas équitable. Les pauvres sont souvent confrontés aux risques les plus importants et ils ne devraient pas se voir facturer les primes d'assurance les plus élevées. En outre, de nombreux groupes vulnérables ou chroniquement pauvres, tels que les jeunes, les personnes âgées et malades, ne sont pas en mesure d'offrir leur travail.

### **Conçue de manière appropriée, la protection sociale peut aider à améliorer l'accès des pauvres à l'assurance contre les risques climatiques.**

Elle peut influencer la conception des systèmes d'assurance pour qu'ils favorisent les populations pauvres. C'est là que s'inscrit le programme R4. Il s'adresse aux bénéficiaires d'un programme de protection sociale et vise à leur permettre d'effectuer un paiement partiel de prime d'assurance dans le cadre d'un programme de micro-assurance basé sur le marché.<sup>18</sup>

En raison de la difficulté à prévoir l'impact qu'un événement catastrophique pourrait avoir sur les ménages

17. <https://www.wfp.org/r4-rural-resilience-initiative>

18. Pour plus d'informations sur l'initiative R4 de résilience rurale, le modèle R4, et les réalisations en Éthiopie, visitez: <https://www1.wfp.org/publications/2018-r4-rural-resilience-initiative-annual-report>



à faible revenu, la plupart des travaux portant sur l'inclusion financière et la résilience examinent l'incidence des produits financiers sur le bien-être en l'absence d'impacts. Ces instruments ont en outre rarement été conçus en mettant particulièrement l'accent sur le changement climatique, la voie est donc libre pour développer l'innovation dans ce domaine. Cela devrait avoir lieu dans les secteurs qui permettront de réduire le coût de l'assurance pour les plus pauvres, de développer sa souscription et de créer de nouveaux mécanismes de crédit susceptibles de promouvoir l'investissement dans des technologies d'atténuation des risques et des solutions numériques permettant la création du réseau social et la réponse publique en cas de crises (Moore et al. 2019).

**Les programmes d'assurance doivent être conçus de manière à garantir l'inclusion de résultats favorisant les pauvres** et à permettre d'examiner la

viabilité et la durabilité du point de vue de l'assureur. Des règles de gouvernance claires et de la transparence sont nécessaires afin d'assurer que cette dernière ne soit pas en conflit avec la première. Peu de régimes d'assurance bénéficiant aux pauvres ont été lancés et soutenus sans assistance publique au financement des primes. Dans certains pays ALC, l'assurance agricole est fortement subventionnée, comme le programme CADENA au Mexique qui fournit aux exploitants agricoles une assurance d'État gratuite contre la sécheresse (voir Encadré 6). Les gouvernements et les donateurs devraient être prêts à fournir un soutien à long terme aux personnes les plus pauvres que le secteur privé ne couvre pas à lui seul. Pour être véritablement transformatrices, les initiatives d'assurance doivent permettre d'autonomiser les personnes marginalisées, y compris les femmes et les paysans sans terre. Elles peuvent, par exemple, leur donner accès à des ressources, telles que le crédit, dont ils ne disposaient pas auparavant (Results 2016).

### Encadré 6 - Le programme CADENA au Mexique

Le Composante de Atención a los Desastres Naturales (CADENA) Mexicain est un programme d'assurance de protection sociale basée sur un indice. Il a deux objectifs : (i) fournir une aide financière directe aux agriculteurs à faible revenu n'ayant pas accès au marché officiel de l'assurance et qui sont touchés par des catastrophes, afin de compenser leurs pertes et de dynamiser leurs cycles de production et (ii) d'accroître le transfert de risque de catastrophe agricole à des marchés d'assurance nationaux et internationaux spécialisés par la souscription d'assurance, afin de réduire l'impact des catastrophes sur les finances publiques.

Le programme CADENA dispose d'un arrangement institutionnel unique, parce que la souscription de l'assurance et le paiement de la prime se font par l'intermédiaire des collectivités locales qui négocient directement avec les compagnies d'assurance publiques et privées au début de l'exercice fiscal. Le gouvernement fédéral subventionne de 80 à 90 pour cent de la prime, sur la base du degré de vulnérabilité de certains États face aux catastrophes. Les gouvernements d'État couvrent les 20 pour cent restants. L'assurance souscrite par les gouvernements des États est basée sur un indice lié aux précipitations et à d'autres paramètres hydrométéorologiques dans une station météo donnée pendant une période de temps convenue. Les paramètres de la durée du contrat sont fixés de manière à corrélérer, aussi précisément que possible, la perte d'un certain type de récolte. Le paiement permettant de compenser les pertes et dommages est automatiquement déclenché lorsque les niveaux de mesure météorologique (p. ex. millimètres cumulatifs de pluie), sont au-dessus ou au-dessous des paramètres et indices précédemment convenus. Tous les producteurs admissibles à l'intérieur de la zone affectée perçoivent les transferts (inconditionnels) d'argent, ce qui élimine la nécessité d'évaluation sur le terrain.

Source: Winder Rossi et al. 2017

Le programme CADENA est une exception à la règle car en Amérique latine la plupart des programmes de micro-assurance ont été mis au point et sont dirigés par le secteur de l'assurance. La conception de régimes d'assurance qui ciblent les personnes vulnérables peut s'avérer difficile parce que les régimes de protection sociale et de micro-assurance basés sur le marché sont généralement élaborés et mis en œuvre en parallèle et ne tiennent pas compte ou ne tirent pas avantage de la manière dont ils pourraient se compléter les uns les autres.

Ainsi, alors que les systèmes fondés sur le marché sont très bien adaptés à l'amélioration de la résilience des ménages qui peuvent payer les primes, ils sont peu susceptibles d'être utilisés par les plus pauvres qui ne peuvent y avoir accès et, par conséquent, peuvent ne pas contribuer à la réduction de la pauvreté parmi ceux-ci. La littérature sur le rôle que joue l'assurance au niveau des capacités de résilience aux crises parmi les plus pauvres laisse entendre qu'elle devrait être offerte dans le cadre d'une stratégie de gestion intégrée des risques climatiques et d'efforts d'adaptation plus larges, tels que l'alerte

précoce, les programmes de sensibilisation, la mise à disposition d'infrastructures résistant aux catastrophes et les investissements dans des moyens de subsistance plus durables.

Il est également important de reconnaître que le transfert ne doit pas se substituer à la réduction du risque. La réduction du risque devrait être une priorité, en mettant l'accent sur les causes profondes du risque dans le cadre de la gestion des manifestations de ce risque. Le transfert de risque s'inscrit dans la stratégie de planification plus large pour renforcer la résilience au changement climatique (Le Quesne et al. 2017). Lorsqu'elle est appliquée sans réduction adéquate du risque, l'assurance peut transmettre un sentiment de sécurité tout en laissant les gens excessivement exposés aux impacts (Mitchell 2013).

En outre, comme avec certains programmes de création d'actifs, les assurances peuvent inciter à vivre et à travailler dans des régions et secteurs dangereux. Cela peut exacerber la vulnérabilité à long terme (Heltberg et al. 2009).

La plupart des mesures d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques exigent un changement ou l'adoption de nouveaux comportements en matière de santé, d'agriculture, de gestion des ressources naturelles, d'infrastructure et de modes de peuplement. Bien que de bonnes données scientifiques et techniques soient importantes, elles sont souvent insuffisantes pour prendre des mesures d'adaptation. Les valeurs, les croyances, les attitudes, les préférences, les habitudes, les évaluations coûts-avantages, les normes sociales, les politiques et les institutions interagissent pour influencer les comportements, y compris la mauvaise adaptation.

Les interventions de communication pour le changement social et de comportement (CCSC) peuvent utiliser tout un éventail de stratégies. Il peut s'agir de la communication interpersonnelle, du plaidoyer, de la mobilisation sociale et d'interventions structurelles ou environnementales aux niveaux individuel, familial ou communautaire. Ces interventions peuvent renforcer, motiver et consolider la capacité des groupes cibles à améliorer leurs moyens de subsistance, à s'adapter à la variabilité et aux changements climatiques et à accroître la résilience globale (USAID 2019).

Une stratégie de CCSC pourrait faire partie des programmes de protection sociale afin d'appuyer les changements de comportement des bénéficiaires dans le sens de l'adaptation, en considérant les différents facteurs favorables et les obstacles à l'adaptation au changement climatique. Cela peut prendre la forme de campagnes de communication, de diffusion de l'information, de formation et de défense.

Une stratégie de CCSC réussie doit être complétée par d'autres éléments, afin que les changements de comportement soient pratiques pour les individus, les ménages et les communautés. Lorsqu'elles sont déployées en conjonction avec des méthodes utilisées pour informer les efforts de renforcement de la résilience climatique, comme l'information sur le changement climatique et l'évaluation de la vulnérabilité, les approches de CCSC peuvent renforcer et soutenir les actions d'adaptation (USAID 2019).

Il est également très important de communiquer des informations sur des aspects tels que les critères d'admissibilité au programme et les procédures de ciblage, afin de réduire le risque d'accroître les tensions et les conflits au sein des ménages et des communautés. Les mécanismes destinés à permettre aux populations de se faire entendre et à promouvoir le vote et la justice sont des valeurs à intégrer dans la programmation. En donnant davantage la parole aux bénéficiaires du programme, et plus de droits de participation, de réclamation et de plainte, un changement dynamique est intégré dans la conception de la protection sociale. Certains font valoir que cela peut aider les pauvres et favoriser l'identité collective et l'action (Molyneux et al. 2016).

Il est important de souligner que la réforme politique et institutionnelle qui complète le CCSC afin de changer les comportements est un élément incontournable d'un changement transformateur. Il s'agit d'appliquer la législation empêchant les comportements de mauvaise adaptation à plus long terme (par exemple, la législation qui empêche la concentration de personnes et de biens économiques à une certaine distance de la côte) ou celle qui incite à adopter des comportements d'adaptation (Bahadur et al. 2015).

## 2.5 Promotion de la coordination institutionnelle

**Un élément crucial au centre de cette approche consiste à assurer la coordination et la collaboration entre le changement climatique, la gestion des risques de catastrophe et les zones couvertes par la protection sociale.** Cependant, il est important de reconnaître les différences d'approches, de méthodes et d'objectifs afin de se concentrer sur le potentiel de complémentarité de ces secteurs.

Les principaux obstacles à une meilleure intégration de la protection sociale, à l'adaptation aux changements climatiques et à la gestion des risques de catastrophe peuvent varier d'un pays à l'autre. En général, cependant, c'est le manque de capacités, de coordination entre les organismes, de sensibilisation et de volonté politique qui constitue les principaux obstacles à une meilleure

intégration.

**Il est donc essentiel de s'attaquer aux obstacles institutionnels afin de permettre une meilleure intégration.** Assurer la complémentarité, au lieu de surcharger le système, est un premier pas important. D'autres facteurs techniques tels que le manque de connaissance réciproque entre les secteurs en ce qui concerne la vulnérabilité, les risques et d'autres éléments, devraient être abordés (Barrantes n.d.).

**Le WFP peut alors s'engager dans la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien politique, ainsi que faciliter le dialogue entre les différentes institutions et partenaires afin d'appuyer des programmes plus intégrés.** La sensibilisation est essentielle puisqu'il s'agit d'un nouveau domaine. Des ateliers, des visites sur le terrain et des tournées régionales Sud-Sud ainsi qu'un dialogue pourraient aussi être utiles. Il faut mettre l'accent sur l'amélioration des connaissances par la mise en place d'exemples précis.

Les acteurs de la protection sociale et du changement climatique devraient travailler ensemble à l'élaboration de stratégies communes visant à atteindre des objectifs communs afin d'aborder les problèmes sociaux de la vulnérabilité au changement climatique. Ensemble, ils pourraient identifier leurs principaux points forts et la façon dont leurs activités s'inscrivent dans des objectifs à plus long terme et dans une optique de développement et humanitaire. La création d'outils communs pour l'analyse, l'évaluation et l'appréciation du climat permettraient également de créer des synergies au niveau des procédures, directives et normes de protection sociale existantes. Les systèmes d'information qui recueillent des informations et des données sur la production, la productivité et les défis peuvent soutenir la coordination.

Cela est également pertinent pour d'autres acteurs comme le secteur privé, les donateurs et les organisations de la société civile qui ont toujours fonctionné en tant que disciplines techniques, mettant l'accent sur différents ensembles de risques et de groupes cibles. Au sein du gouvernement, ils dépendaient habituellement de différents organes non coordonnés. Les problèmes de coordination sont fréquents parmi les représentants à différents niveaux de l'autorité publique, à savoir aux niveaux régional, national, infranational et communautaire (Béné et al. 2018). Ce sont principalement les institutions locales qui interviennent dans la façon dont les ménages sont touchés par le changement climatique et qui répondent aux problèmes liés au changement et aux crises climatiques (Kuriakose et al. 2013).

**Le renforcement de la coordination inter-institutionnelle et l'établissement d'alliances stratégiques avec des acteurs locaux, nationaux et internationaux** sont essentiels pour clarifier les fonctions et les responsabilités. C'est l'une des principales difficultés de la mise en place de systèmes de protection sociale, qui mettent l'accent sur la complémentarité des fonctions et la synergie d'actions inter-institutionnelles et dans lesquels les points forts ne soient pas perdus s'ils sont combinés ou alignés.

La rédaction de protocoles d'entente et d'accords préalables entre les acteurs pertinents facilite le dialogue inter-institutionnel et le renforcement d'une stratégie de résilience intégrale. C'est une démarche qui pourrait être amélioré par un engagement en faveur de l'institutionnalisation de la protection sociale sur la base de règles claires, de protocoles pratiques et d'un dialogue inter-institutionnel permettant à tous les acteurs pertinents de se faire entendre.

**La protection sociale nécessite un cadre législatif solide qui énonce clairement les rôles des différents acteurs à travers des politiques, lois et règlements cohérents entre les secteurs.** Les stratégies et les politiques doivent être complémentaires dans la description des rôles et des mandats, afin d'éviter la fragmentation des responsabilités. Il est essentiel que les initiatives de renforcement de la résilience soient intégrées de manière explicite dans les politiques, les stratégies et les cadres.

**Il est important pour la protection sociale de disposer de législations et de règlements élargis, en particulier pour régir les finances et l'assurance.** Cela est dû au fait qu'ils façonnent d'autres éléments des cadres institutionnels qui influent sur la mise en œuvre d'approches réussies, telles que l'utilisation des données et le financement.

**S'engager auprès du secteur privé peut également offrir des possibilités.** Cela peut impliquer des services d'information climatique dans le cadre desquels les entreprises de télécommunications du secteur privé peuvent aider à fournir l'information aux populations. De même, le secteur de l'assurance peut fournir divers produits d'assurance, comme la micro-assurance qui peut être favorisée par la communication et la collaboration entre le secteur privé, le secteur public et les institutions internationales telles que le WFP.

## Encadré 7 – Exemples de protection sociale et de coordination en relation avec le changement climatique

### Coordination intra-gouvernementale: Mexique

Le Système national sur le changement climatique est un mécanisme de politique publique qui coordonne les synergies entre tous les ministères fédéraux et les institutions en relation avec le changement climatique. Il comprend la Commission intersecrétariale sur le changement climatique (CICC) qui coordonne les mesures de lutte contre le changement climatique des ministères des Finances, de l'Environnement et des Ressources naturelles, de l'Économie, de l'Agriculture, de la Santé et du Développement, entre autres. Un élément clé de la CICC consiste à assurer l'intégration des politiques publiques dans toutes les administrations d'État et nationales. L'objectif consiste également à réduire la vulnérabilité de la société et des secteurs productifs, en augmentant leur résilience et la résistance des infrastructures stratégiques.

À Anguilla, la politique nationale de protection sociale vise à "mieux intégrer la protection sociale dans la planification et la programmation de l'adaptation au changement climatique, la préparation aux catastrophes et les interventions, et de respecter nos obligations puisque le changement climatique a des répercussions sur la vie de ceux que nous servons." (Gouvernement d'Anguilla 2018:3)

### Coordination régionale:

En Amérique latine, les politiques d'adaptation des gouvernements ont été renforcées par la participation à des réseaux internationaux. Par exemple, le Programme ibéro-américain sur l'adaptation aux changements climatiques (PIACC), développé par les bureaux du Réseau ibéro-américain sur les changements climatiques (RIOCC), constitue un exemple d'initiative intergouvernementale latino-américaine. En Amérique centrale, le Système d'Intégration centraméricain (SICA)<sup>20</sup> favorise une plus grande participation intersectorielle. Il a mis au point l'agenda régional intersectoriel sur la protection sociale et l'inclusion avec équité (ARIPSIP)<sup>21</sup>, un instrument stratégique qui vise à créer des synergies et des stratégies intersectorielles afin de renforcer la protection sociale et les programmes d'inclusion productive.

## 3 Implications pour les instruments de protection sociale afin de soutenir l'adaptation

**Il existe très peu de preuves de programmes de protection sociale soutenant l'adaptation au changement climatique.** C'est parce que, jusqu'à présent, très peu d'actions de programmation explicite ont eu lieu sur la base de cet objectif. Les preuves empiriques actuelles se concentrent principalement sur les impacts directs ou indirects des programmes classiques de protection sociale sur la résilience. Dans les quelques exemples disponibles, il est prématuré d'évaluer l'impact des interventions sur l'adaptation à long terme. Par exemple, le Programme de protection sociale adaptative au Sahel de la Banque Mondiale en est toujours au stade de la mise en œuvre d'un projet pilote et ne fournit donc encore aucune preuve de sa contribution effective au renforcement de la résilience. "Que le programme de protection sociale adaptative soit ou non effectivement parvenu à renforcer les

capacités de résilience des bénéficiaires du programme au Sahel reste à déterminer" (Béné et al. 2018:13).

**Certaines expériences de prestations autonomes de protection sociale constituent un bon point de départ pour appuyer l'adaptation au changement climatique et à la résilience.** Cela ne signifie pas que les nouveaux programmes d'adaptation au changement climatique ne devraient pas être adaptés en fonction du pays ou du contexte régional. Ils peuvent éventuellement obtenir un financement par l'intermédiaire du Fonds vert pour le climat, du Fonds d'adaptation ou d'autres instruments.

### 3.1 Transferts sociaux

Les transferts sociaux peuvent inclure les transferts d'argent et en nature. Nous mettons l'accent sur ce

20. [Sistema de la Integración Centroamericana](#)

21. [Agenda Regional Intersectorial sobre Protección Social e Inclusión Productiva con Equidad](#)

type de programme de protection sociale parce que la littérature l'a identifié comme l'un des domaines présentant le plus de possibilités de progrès et de nouvelles recherches sur son potentiel de renforcement des capacités de résilience. Des exemples régionaux se concentrent également sur ce type de programmes<sup>22</sup>.

**Ils peuvent s'avérer des outils efficaces pour soutenir l'accès des populations à la nourriture**, par le biais de transferts d'argent ou en nature. Cela pourrait conduire à une plus grande consommation d'aliments de meilleure qualité, malgré les impacts du changement climatique.

**Les transferts d'argent peuvent soutenir l'anticipation du risque, ce qui améliore la capacité d'adaptation des ménages** (Solórzano 2016). Les fonds peuvent être accumulés en tant qu'économies ou que mécanisme d'auto-assurance pour ensuite être mis à profit et utilisés en temps de crise (Corbett 1988). Cependant, les transferts sociaux exigent plusieurs considérations de conception telles que **la prévisibilité, la souplesse, la valeur et la durée** afin de soutenir la capacité d'adaptation.

## Prévisibilité

**La régularité et la prévisibilité de l'aide monétaire procurent aux ménages pauvres un niveau de sécurité et une stabilité des revenus de base** sur lesquels s'appuyer afin de commencer à investir dans la consommation actuelle et future. Les ménages pauvres peuvent alors commencer à anticiper le risque, ce qui augmente leur capacité d'adaptation face aux crises futures (Davies et al. 2009; Jones et al. 2010).

**Le fait que les ménages savent qu'ils recevront de l'argent peut soutenir leurs stratégies d'adaptation et leur permettre de planifier en anticipant une crise.** Des preuves issues du programme Prospera indiquent que le transfert aide les bénéficiaires à faire face aux mauvaises passes et augmente leur solvabilité auprès des commerces locaux (Solórzano 2016:137). La prévisibilité du transfert augmente dans ce cas la capacité d'adaptation des ménages. En d'autres termes, les transferts peuvent ensuite être accumulés en tant qu'économies et que mécanisme d'auto-assurance qui peut ensuite être mis à profit et utilisé en temps de crise. En revanche, au Guatemala, la fourniture du transfert conditionnel d'argent Bono Seguro a été très irrégulière en raison des retards de publication du budget. Dans certains cas, le nombre total de transferts versés aux bénéficiaires a dû être réduit (Solórzano 2017). Cela limite les possibilités de développer une capacité d'adaptation puisque les ménages ne peuvent pas planifier à l'avance leur utilisation de ces transferts.

Les aides d'urgence ne sont quant à elles généralement pas prévisibles et ne confèrent donc pas aux bénéficiaires la capacité d'être mieux préparés en cas de crise. En effet, "elles ne leur permettent de mieux faire face aux crises que si un montant adéquat (par rapport à leur besoins) est perçu à temps" (Ulrichs and Slater 2016:16).

**Il existe également des preuves qui indiquent qu'une distribution opportune des prestations peut permettre d'atteindre des résultats spécifiques.** Par exemple, les prestations pourraient être utilement liées aux besoins saisonniers des ménages - tels que certaines périodes du cycle de production agricole ou la saison creuse (Barca 2018).

En revanche, **si l'opportunité n'est pas appropriée la protection sociale peut restreindre certaines stratégies d'adaptation autonome.** Il s'agit d'un "ajustement que font les populations en réponse à des changements actuels ou prévus" (Nelson et al. 2007:397). Par exemple, le moment où les programmes de travaux publics ont besoin de main d'œuvre peut coïncider avec une migration temporelle ou le travail saisonnier développé comme stratégie d'adaptation ou pour faire face à la situation. Cela vaut également pour les transferts en nature.

## Flexibilité

**La protection sociale doit être souple en ce qui concerne l'utilisation des transferts par les bénéficiaires.** Elle ne doit pas faire obstacle aux stratégies d'adaptation autonome que les ménages pourraient développer. Elle devrait aussi faciliter la participation des personnes les plus vulnérables.

**Cela implique que l'argent ne soit pas limité à certains types de dépenses ou de vendeurs et que les bénéficiaires n'aient pas besoin de remplir de conditions particulières.** Cette flexibilité signifie qu'un seul transfert d'argent pourrait répondre à tout un éventail de besoins et potentiellement permettre de réaliser de nombreux objectifs du programmes.

**Les transferts d'argent sans restriction permettent aux bénéficiaires un choix accru et plus digne d'assistance, en fonction de leurs préférences, et ils permettent d'autonomiser les groupes vulnérables.** Ils peuvent constituer une contribution essentielle afin que les populations touchées par les crises soient aussi les principaux agents qui y apportent une réponse (ECHO 2015). Des preuves provenant des cas de la Grèce et de l'Afghanistan montrent que l'aide monétaire apportée sans restriction est généralement dépensée selon une hiérarchie de besoins. La plupart des besoins immédiats sont traités en premier (nourriture, abri, soins de santé

22. La plupart des pays d'Amérique latine offrent des transferts d'argent aux populations pauvres. Dans les Caraïbes, en République dominicaine, à Antigua-et-Barbuda, à la Dominique, à Haïti, à Saint Kitts et Nevis, à Sainte-Lucie et Saint-Vincent et aux Grenadines- En Amérique latine, au Guatemala, au Honduras, à El Salvador, au Belize, au Costa Rica, au Mexique, en Colombie, en Équateur, au Venezuela, au Pérou, en Uruguay, au Chili, en Argentine, au Brésil et au Paraguay).

primaire ou d'urgence), suivis par d'autres besoins tels que les investissements dans les moyens de subsistance, les soins secondaires et tertiaires ou des biens moins essentiels (Harvey and Pavanello 2018).

## Valeur et durée

### **Des transferts importants pendant une longue durée auront une plus grande incidence sur la résilience.**

Habituellement, la valeur et la durée des transferts sont trop faibles pour contribuer à la transformation de l'existence, puisque l'objectif est soit de couvrir les problèmes de sécurité alimentaire soit les dépenses de santé et d'éducation uniquement et non d'investir dans des moyens de subsistance plus solides et plus productifs. Les programmes de travaux publics sont souvent critiqués car ils établissent parfois des salaires si bas (au-dessous des niveaux de revenu minimum) qu'ils sont « rarement suffisants pour permettre d'importants investissements dans autre chose que la microentreprise survivaliste ou l'accumulation des actifs du ménage » (Beazley et al. 2016:1). Toutefois, étant donné les contraintes budgétaires cela peut s'avérer difficile à financer. Par conséquent, le gouvernement doit faire un compromis entre la couverture, le montant et la durée du transfert. Le solde doit être soigneusement évalué par le gouvernement en termes de coût-efficacité.

**Il semblerait que les transferts fréquents permettent de favoriser la consommation et les dépenses en actifs moins importants.** À l'inverse, le versement moins fréquent de sommes forfaitaires peut être associé à une augmentation de l'investissement productif (Haushofer and Shapiro, 2013; Beazley and Farhat, 2016; Bastagli et al, 2016 in Barca 2018).

**La valeur de toute réponse impliquant un transfert d'argent doit évaluer soigneusement les répercussions éventuelles sur les relations intra- et inter-ménages.** Dans les contextes d'urgence, les tensions qui sévissent au sein des ménages sont susceptibles d'être exacerbées pour de nombreuses raisons. On peut notamment citer la pression accrue qui pèse sur l'économie des ménages et/ou les changements qui interviennent au niveau des rôles et des opportunités, comme la perte des moyens de subsistance des hommes. Des preuves particulièrement préoccupantes suggèrent que des transferts d'une valeur plus élevée destinés aux femmes contribueraient aux abus et à la violence dont elles sont victimes au sein des ménages ou les exacerberaient (Buller et al., 2018). Cela signifie que la valeur et la durée des transferts devraient prendre en compte leur effet à l'intérieur des ménages et envisager des stratégies visant à atténuer les effets négatifs (par exemple, des transferts moindres mais plus fréquents, l'élaboration d'une stratégie et d'un protocole de

sauvegarde ou de sécurité) (Wasilkowska, 2012; Holmes 2019).

Dans le cas de transferts en nature, ils devraient couvrir les besoins nutritionnels. L'aide alimentaire implique une compréhension complexe des besoins nutritionnels à long terme et de la diversité des approches nécessaires pour y répondre.

Ceci implique de distribuer des aliments sélectionnés afin de prévenir la malnutrition et de répondre aux besoins énergétiques des bénéficiaires. La nourriture peut être fournie à toute la population d'un secteur géographique ou d'un camp (distribution généralisée) ou à des personnes ou des groupes considérés comme particulièrement vulnérables (distribution ciblée).

Les transferts d'urgence en nature peuvent avoir lieu à court terme, avec une stratégie de retrait qui permette d'y mettre fin dès que les collectivités rétablissent leur auto-suffisance et peuvent être aidées dans le cadre d'autres interventions.

## Conditions

Le fait de mettre explicitement l'accent sur l'accumulation du capital humain est intégré dans une grande variété de transferts d'argent à différentes conditions, notamment l'exigence de scolarisation des enfants, par ailleurs soumis à des contrôles de santé. La région ALC a été la première à inclure les transferts conditionnels d'argent qui exigent que les enfants soient scolarisés et fassent l'objet de contrôles de santé. Ces conditions ont permis d'améliorer les niveaux nutritionnels des enfants et leur scolarisation ainsi que les contrôles de santé (Fiszbein et Schady 2009). Les conditions peuvent également peser sur les transferts en nature.

On a fait valoir que la réponse de la région ALC à la crise financière de 2009 présentait un caractère distinctif en raison de ses systèmes de protection sociale qui ont permis aux États d'intensifier les programmes existants plutôt que d'en créer de nouveaux (voir Grosh 2014 et Robalino et al. 2012). Ces programmes ont également été mis à l'échelle en réponse aux catastrophes naturelles, bien que cela reste une nouvelle pratique.<sup>23</sup>

**Il existe très peu de données concernant l'impact sur la capacité d'adaptation des ménages,** puisque ce n'est pas un objectif explicite de ces programmes. Au Nicaragua, le programme CCT Red de Protección Social a aidé les ménages bénéficiaires à faire face au lendemain de la crise du café en Amérique centrale et soutenait les ouvriers du café pour intensifier les activités agricoles de substitution avant la crise (Hallegatte 2016). Les données montrent également que les bénéficiaires de la Bolsa

23. Voir Beazley et al. 2016 et 2019 pour des exemples d'expansion des transferts conditionnels d'argent dans la région.

Familia au Brésil utilisaient le transfert d'argent pour diversifier leur portefeuille de revenus, ce qui soutenait la capacité d'adaptation (Alcaraz 2017).

Potentiellement, les transferts conditionnels d'argent visant à briser la transmission intergénérationnelle de la pauvreté en investissant dans le capital humain des enfants peuvent permettre d'ouvrir de nouvelles possibilités en dotant ceux-ci des compétences requises pour accéder à un travail officiel et plus sûr. Les données qualitatives issues du programme Prospera au Mexique dans des contextes de risque accru liés au changement climatique (Solórzano 2016) montrent que les enfants ont en général bénéficié d'une mobilité sociale vers des moyens de subsistance moins sensibles au climat. Plusieurs moteurs ont étayé cette mobilité, y compris l'accès à une éducation de qualité, aux marchés et à des emplois hautement qualifiés ainsi que l'appui d'autres transferts tels que les bourses scolaires.

**Les transferts conditionnels d'argent peuvent conduire à un "piège à capital humain" dans des contextes de création insuffisante d'emplois, de discrimination élevée et de relations de pouvoir inégales.** Les jeunes adultes, qui représentent un capital humain plus important, ne peuvent pas accéder à des moyens de subsistance fondés sur le marché étant donné la mauvaise performance macro-économique et les restrictions d'accès au marché du travail. Ils dépendent d'arrangements de travail informels à très faible productivité qui, dans certains contextes, peuvent engendrer de nouveaux risques et une vulnérabilité accrue (y compris la migration illégale). Ces jeunes adultes sont moins à même de travailler en ayant des moyens de subsistance traditionnels, qui fournissaient une source de résilience, en raison de l'accent mis par les transferts conditionnels d'argent sur l'augmentation des compétences du travail urbain officiel (Solórzano 2016). Il est essentiel de reconnaître ce contexte à l'avance et clairement afin de développer un paradigme de développement à l'appui des transferts conditionnels d'argent.

D'autres transferts conditionnels d'argent, tels que la Bolsa Família, mettent l'accent sur la redistribution et, en conséquence, les conditions sont « souples » et considérées comme un renforcement des droits sociaux à l'alimentation, à la santé et à l'éducation (Britto 2008). Ces programmes sont généralement plus flexibles en termes de l'utilisation de ces transferts.

**Des conditions peuvent limiter la flexibilité nécessaire pour soutenir la résilience au changement climatique.** Par exemple, la condition de participation au travail ou à d'autres activités requises par le programme peut avoir des effets indirects sur certaines des stratégies de subsistance que les ménages adoptent pour s'adapter

à l'incertitude. Des preuves provenant du programme Prospera au Mexique montrent que les conditions de celui-ci relatives à la participation des femmes à des séances obligatoires d'information ont réellement interféré avec leurs stratégies d'adaptation autonomes (Solórzano 2016).

**Lorsqu'elles sont bien conçues, les conditions peuvent appuyer la CCSC en vue de l'adaptation au changement climatique.** Par exemple, des objectifs environnementaux explicites peuvent être inclus dans les programmes de protection sociale à travers la formation, le plaidoyer, la communication et l'éducation. Cela peut inciter à choisir des pratiques durables, en prenant en compte les coûts d'opportunité des bénéficiaires (Ziegler 2016).

**Les incitations fournies aux bénéficiaires qui se conforment doivent toujours être de nature positive.** Elles devraient apporter aux bénéficiaires une amélioration dont ils ne jouiraient pas autrement. Par exemple, les transferts conditionnels d'argent (CCT) visent à inciter les fermiers et les pêcheurs à passer de pratiques non durables (telles que les mauvaises pratiques agricoles sur les terres en pente ou la surpêche) à des pratiques durables (telles que l'agroforesterie ou la pêche durable). Ils sont généralement confrontés à une perte temporaire de revenu pendant cette période. Ces CCT sont différents des paiements pour services environnementaux (PSE) en ce qu'ils ne fournissent qu'un soutien temporaire (ibid.). D'autres programmes, notamment les programmes de travaux publics, ont inclus des objectifs environnementaux.

La région ALC présente certains exemples intéressants de CCT liés aux services environnementaux:

- **CCT environnementaux: PROEZA, Paraguay**  
Le projet Pauvreté, reboisement, énergie et changement climatique (Projet PROEZA)<sup>24</sup>, co-financé par le Fonds vert pour le climat (FVC), le gouvernement du Paraguay et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), est un CCT qui relie le programme de protection sociale Tekoporã aux services environnementaux. Il s'agit d'une approche commune d'atténuation du changement climatique et d'adaptation de la gestion durable et intégrale des forêts et des paysages en conformité avec des objectifs sociaux. Il introduira des paiements incitatifs environnementaux à l'intention des bénéficiaires du programme de transfert conditionnel d'argent Tekoporã afin de parvenir à la mise en place et à l'entretien des systèmes de production agroforestiers promus par le projet. Cette initiative sera accompagnée de conseils techniques et juridiques sur la façon d'investir l'argent afin d'améliorer les régimes fonciers et l'utilisation de la bioénergie (c.-à-d. par

24. [Pobreza, Reforestación, Energía y Cambio Climático](#).

l'amélioration des fourneaux).

À titre complémentaire et afin de promouvoir une approche holistique visant à assurer la résilience au changement climatique dans les secteurs cibles, le projet PROEZA s'efforce de promouvoir l'entrée des petits et moyens propriétaires terriens sur le marché régional des bioénergies. À cette fin, des crédits favorables et des ressources nationales seront fournis aux propriétaires de terres privées dans la zone du projet afin de promouvoir la mise en place de 24 000 ha de plantations forestières de nouvelle génération (NGFP) – soit plus de 4 800 ha de forêts de protection riveraine dans le but de protéger les cours d'eau (Green Climate Fund 2017).

• **CCT et PSE hybride : Bolsa Floresta, Brésil**

La Bolsa Floresta (BFP) est un CCT hybride et une action de Paiement pour des services environnementaux (PSE), qui rémunère les familles exerçant des activités de production écologiquement durables. Il s'agit d'un mélange d'incitation monétaire et d'investissement dans les activités génératrices de revenus, l'autonomisation sociale et le renforcement des capacités et de l'infrastructure sociale.

Le programme combine avec succès plusieurs flux de financement issus des secteurs public et privé en vue de l'exécution de transferts au niveau des ménages et des collectivités, afin de préserver les forêts et d'améliorer le bien-être des populations dans les réserves de développement durable d'Amazonie. Afin de rejoindre le programme, les participants riverains ne doivent pas déboiser la forêt vierge, doivent scolariser leurs enfants et vivre dans la région depuis au moins deux ans. La BFP permet de tirer une leçon importante : utiliser un simple message de référence pour le régime (« forêt debout ») agit comme dénominateur commun et permet d'améliorer la cohérence du programme. Cela permet de regrouper les ressources des investisseurs du régime dans un budget unique avec un objectif commun. Cela permet également d'éviter la duplication des efforts, le double comptage et de réduire le risque de retombées négatives.

## 3.2 Cantine scolaire reposant sur l'agriculture locale

Les programmes de cantine scolaire reposant sur l'agriculture locale (HGSF) mettent en relation les programmes de cantine scolaire avec les petits agriculteurs afin de fournir aux écoliers des aliments

nutritifs et locaux. Ces programmes développent l'accès des écoliers à des aliments de qualité, et leur consommation de ceux-ci, et libèrent des ressources qui peuvent améliorer la sécurité alimentaire de leurs familles. Ils contribuent à réduire les taux d'abandon scolaire et permettent d'améliorer les perspectives d'emploi à l'âge adulte en développant le capital humain des enfants.

Les écoles fournissent aux agriculteurs locaux un canal de vente prévisible de leurs produits, ce qui conduit à un revenu stable, à plus d'investissements et à une plus grande productivité. Le programme peut également créer un accès aux marchés prévisibles et à des opportunités de subsistance pour les petits exploitants agricoles dans les mêmes communautés. Ainsi, beaucoup de ces prestations ont également une influence sur la capacité d'adaptation des populations rurales (Mesquita et Bursztyn 2017).

Au niveau communautaire, les initiatives du HGSF font la promotion de l'éducation à la nutrition, de meilleures habitudes alimentaires et encouragent la diversification de la production, en mettant particulièrement l'accent sur les cultures locales. La participation communautaire, à son tour, améliore la durabilité des programmes.

Un programme HGSF peut également choisir de promouvoir des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

Le HGSF a le potentiel d'influencer positivement l'utilisation de l'eau et des terres, la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques. Il peut appuyer des formes de production agricole qui assurent la durabilité de l'environnement. Une gamme d'approches a été adoptée afin d'atteindre cet objectif, dont l'utilisation des registres nationaux de producteurs agro-écologiques, tels que la certification biologique et les critères pour une alimentation durable au Brésil (FAO et WFP, 2018).

Ces programmes pourraient commencer par évaluer la production d'aliments biologiques, agroécologiques ou durables par les petits agriculteurs locaux, notamment le respect de toute certification ou autres systèmes d'assurance de la qualité. Cette méthode est utilisée dans les discussions avec les petits producteurs locaux et les écoles sur les régimes qui pourraient fonctionner en leur faveur et à l'appui dont ils auraient besoin pour mettre en œuvre de tels programmes (ibid.).

L'alimentation scolaire peut fournir une plate-forme pour la prestation d'autres services et atteindre les écoliers, en faisant la promotion des connaissances et des



innovations, et en renforçant les capacités des ménages et des collectivités. Ils favorisent ainsi la progression de résultats positifs en matière d'adaptation au changement climatique.

Les écoles pourraient également servir de foyers d'énergie au sein de communautés en évolution constante, parce qu'elles sont les composantes essentielles de l'infrastructure existante, naturellement placées près des centres de population et fonctionnant

déjà comme pôle de rassemblement d'activités civiques, d'éducation et commerciales. En ce moment, le WFP étudie la possibilité de lier les programmes de cantine scolaire aux projets d'énergie durable en vue d'introduire des solutions d'énergie modernes pour les enfants, les parents et leurs communautés via les écoles. Cela pourrait permettre d'aider les petits exploitants agricoles à passer d'une agriculture de subsistance à des activités entrepreneuriales améliorant leurs revenus.

### Encadré 8 – Exigences pour que les programmes de cantine scolaire soutiennent l'adaptation

**Les exigences pour que les programmes de cantine scolaire soutiennent l'adaptation sont :**

- l'appui de la production d'aliments biologiques ou agro-écologiques issus de l'alimentation durable;
- la fourniture de services d'éducation de qualité;
- la production d'aliments biologiques, agro-écologiques ou issus de l'agriculture durable par les petits exploitants locaux, et
- la coïncidence de la CCSC avec les besoins locaux, l'information climatique et le contexte des moyens de subsistance.

### 3.3 Programmes d'accumulation d'actifs (à travers des investissements dans l'élevage)<sup>25</sup>

Bien qu'ils ne soient pas aussi répandus en Amérique latine et dans les Caraïbes, les programmes visant à l'accumulation d'actifs sous forme de bétail ont pour but de combler, au niveau des actifs productifs, les déficits qui sous-tendent la pauvreté (Barrientos et al. 2014).

Ces interventions utilisent l'élevage comme tentative de mise en place d'actifs possédés par des populations pauvres. Bon nombre de ces interventions sont basées sur la notion "heifer-en-trust" de modèles "pass the gift", à savoir qu'après avoir reçu un animal reproducteur le bénéficiaire devrait retourner un nombre convenu de la progéniture au projet afin qu'elle soit ensuite donnée à d'autres bénéficiaires (Kim et Sumberg 2014). En Afrique subsaharienne, ces programmes comprennent des initiatives gouvernementales à l'échelle nationale comme l'initiative Girinka (une vache par famille) au Rwanda, ainsi que de nombreux projets locaux du gouvernement, des ONG et d'autres tels que l'initiative Send a Cow au Kenya, en Ouganda et en Éthiopie. Les faits ont démontré que ces programmes amélioreraient la sécurité alimentaire et accroissaient les revenus des plus pauvres. Cependant, en termes de changement climatique, ces types de

programmes impliquent des compromis du fait de l'empreinte carbone élevée générée par l'élevage de bétail, en particulier le méthane.

Des études récentes ont proposé différentes options d'amélioration de l'alimentation du bétail, comme moyen d'augmenter la production de viande et de lait tout en réduisant en même temps l'intensité des émissions de GES. L'herbe a des qualités respectueuses du climat, de la prévention de l'érosion et du stockage de plus de carbone dans sa structure racinaire plus profonde, ce qui fait obstacle à la libération d'oxyde nitreux, un autre puissant gaz à effet de serre provenant des sols. Les variétés sélectionnées spécifiquement pour le Rwanda et d'autres pays sont également plus résistantes aux ravageurs et aux maladies. En travaillant avec des partenaires des secteurs public et privé, les chercheurs visent à mettre les semences à la disposition des agriculteurs, afin qu'ils puissent améliorer leurs revenus et renforcer la sécurité alimentaire, mais sans coût pour l'environnement (Paul et al. 2018).

25. À ne pas confondre avec les programmes d'Assistance alimentaire contre biens communautaires (FFA). Dans cette étude, les programmes d'accumulation d'actifs sont compris comme les programmes mis en œuvre par des gouvernements nationaux et axés sur les investissements dans l'élevage.

## Encadré 9 – Exigences pour que les programmes d'accumulation d'actifs développent l'adaptation

**Les exigences requises pour que les programmes d'accumulation d'actifs (à travers des investissements dans l'élevage) développent la capacité d'adaptation consistent à :**

- incorporer des mesures de renforcement de la résilience dans l'ensemble des prestations et des services tels que la formation à d'autres moyens de subsistance, plus résilients au climat ou en créant un besoin matériel nécessitant de développer des moyens de subsistance adaptés à l'évolution des conditions climatiques ;
- transformer les moyens de subsistance en milieu rural et permettre la protection et l'adaptation au changement climatique par la création de possibilités d'emploi dans les chaînes de valeur agricoles, améliorant ainsi l'accès aux revenus ruraux non agricoles;
- examiner les effets de l'environnement et les mesures incitatives susceptibles de favoriser une mauvaise adaptation;
- accéder à des informations météorologiques précises, et
- disposer de marchés qui fonctionnent pour permettre l'achat d'intrants et/ou le marketing.

### 3.4 Programmes de travaux publics

Les programmes de travaux publics sont considérés comme des filets de sécurité parce qu'ils fournissent des transferts d'argent aux populations vulnérables, en situation d'insécurité alimentaire, et/ou aux ménages touchés par la crise en contrepartie d'une prestation de travail (en particulier par le biais de main-d'œuvre destinée aux projets de construction et de réhabilitation). L'objectif principal est axé sur l'insuffisance de la consommation des ménages (qu'elle soit liée à la crise ou aux moyens de subsistance) et la construction d'œuvres qui ajoutent de la valeur à l'économie locale, bien que l'accent puisse changer à différentes périodes de stress ou de crise.

La logique de ces programmes consiste à s'attaquer à la pauvreté à la fois chronique et à court terme et à améliorer la base d'actifs, contribuant ainsi à atténuer la pauvreté à moyen et à long terme. Les programmes peuvent comprendre diverses composantes à différents moments en fonction du continuum de développement/humanitaire.

La littérature de la protection sociale met en évidence le rôle potentiel que jouent les programmes de travaux publics dans la capacité d'adaptation, principalement par la création d'actifs. Ces programmes peuvent augmenter la résistance aux crises futures, soit en permettant la diversification des moyens de subsistance et d'adaptation soit en offrant une meilleure protection contre la crise elle-même (voir Figure 3).

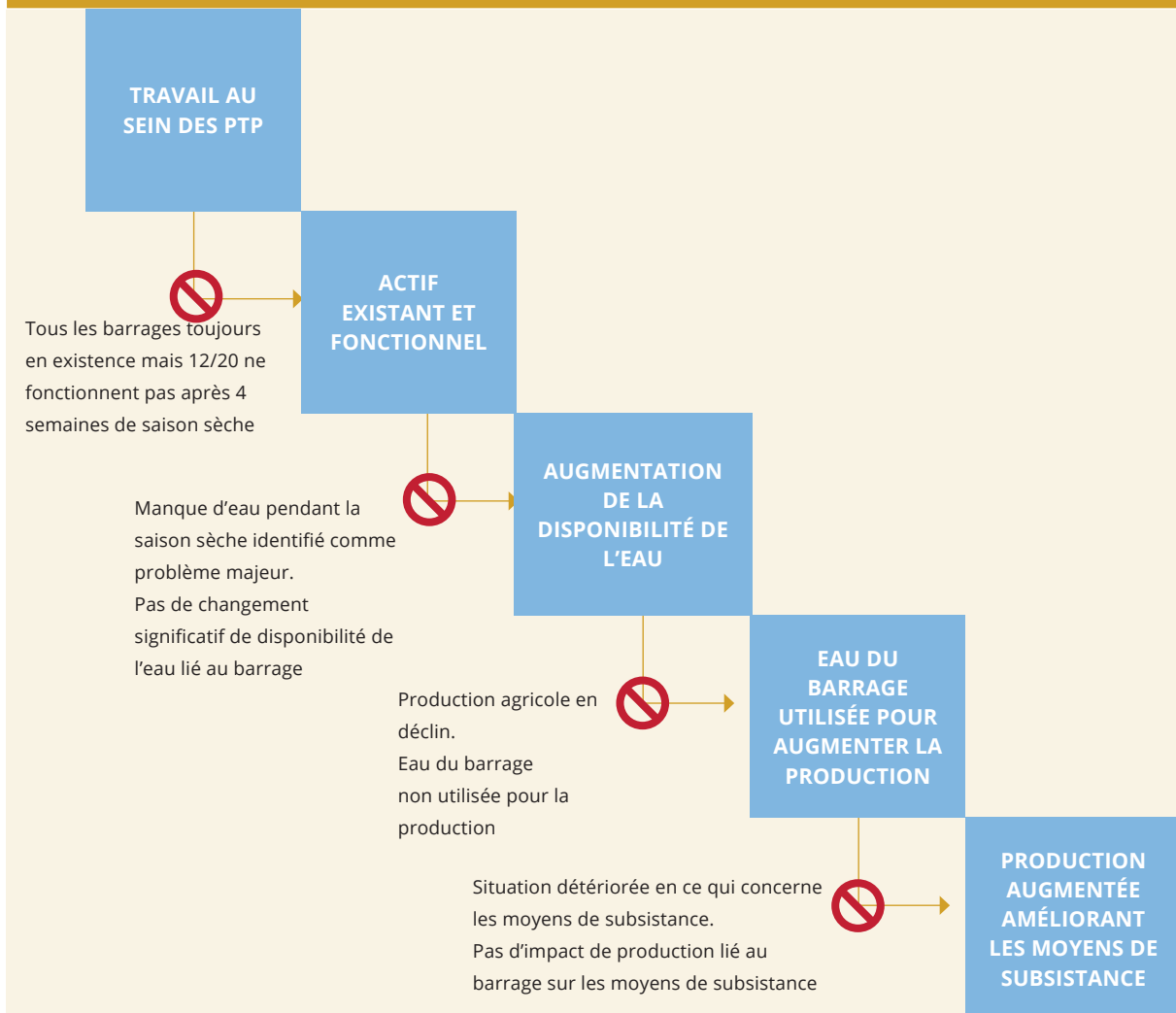
Les investissements dans les infrastructures contribuent à des objectifs de développement à plus long terme, en réduisant la vulnérabilité d'une communauté au changement climatique à plus long terme et en favorisant l'adaptation. Les types de projets communs comprennent :

- les interventions de préservation de l'environnement et de réhabilitation telles que la conservation du sol et de l'eau en plantant des arbres/mangroves, ou la construction de digues, de bassins ou d'enclos;
- l'amélioration de la gestion des eaux et des sols, par exemple en augmentant l'approvisionnement en eau ou en désensablant les canaux d'irrigation, notamment dans les zones exposées à la sécheresse;
- la protection des infrastructures physiques contre les catastrophes, par exemple en renforçant les digues, bâtiments, routes, ponts, ou rigoles qui peuvent résister aux crues éclaircies, et
- la construction communautaire d'actifs permettant la réduction des risques de catastrophe, tels que des abris de tempêtes (Kuriakose et al. 2013).

**En ce qui concerne les programmes de travaux publics visant la réhabilitation de l'environnement ou la conservation des ressources naturelles, il existe actuellement peu de preuves concernant l'impact réel des actifs créés** (McCord 2013; Ludi et al. 2016).

Les avantages sont généralement plutôt supposés qu'évalués de manière empirique (McCord et al. 2016). Le diagramme suivant montre la théorie de la chaîne causale des programmes de travaux publics par rapport à la réalité des constatations empiriques d'une étude menée au Kenya.

Figure 3: Résultats de la chaîne causale



Source: Ludi et al. (2016) Le diagramme montre que les programmes de travaux publics du Kenya n'ont pas eu une incidence importante sur la disponibilité des ressources naturelles ni sur les moyens de subsistance à moyen terme, ce qui rend par conséquent difficile l'attribution de prestations de subsistance aux programmes de travaux publics (McCord et al. 2016).

**Pour que ce modèle fonctionne, les programmes de travaux publics doivent assurer la cohérence de la théorie du changement**, qui devrait être alignée avec l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe et permettre d'identifier les atouts communautaires qui résolvent les problèmes de subsistance clés, afin de produire un impact à plus long terme plutôt que de servir de simples filets de sécurité temporaires (McCord et al. 2016).

**Si les programmes de travaux publics sont fournis sur une base ponctuelle ou irrégulière, et que les populations finissent par ne plus y avoir droit, l'impact sur la pauvreté et la réduction de la vulnérabilité est très limité.** Le montant du transfert, le ciblage, l'évolutivité, la qualité de l'actif, l'examen du contexte local et les synergies avec d'autres interventions

auront aussi une incidence sur l'impact potentiel sur la résilience (ibid.).

**Tout comme dans le cas des transferts conditionnels d'argent, la participation à des travaux publics peut parfois interférer avec les stratégies d'adaptation autonomes**, en particulier celles développées par des femmes. En général, l'impact des programmes de travaux publics est mixte et ceux-ci sont souvent critiqués parce qu'ils privent les femmes et les hommes du temps qui aurait pu être investi dans des activités plus productives. De tels programmes devraient être suffisamment souples pour permettre aux activités de travaux publics de compléter des activités déjà en cours d'élaboration par les bénéficiaires (voir Encadré 10.)

Au cours de décennies de mise en œuvre, le WFP a mis au point plusieurs outils, pratiques et dispositifs

## Encadré 10 – Programme de filet de sécurité contre la faim en Éthiopie et ses résultats en matière de résilience

**Le Programme de filet de sécurité contre la faim (PSNP) en Éthiopie est composé d'un certain nombre d'éléments dont:**

- des travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre destinés aux ménages en situation de pauvreté chronique et vulnérables qui sont en mesure de travailler (80 pour cent de la charge normale de la charge des bénéficiaires);
- un appui direct (monétaire et/ou sous forme de transferts alimentaires) pour les ménages vulnérables et en situation de pauvreté chronique avec les contraintes du travail (environ 20 % de la charge normale des bénéficiaires), et
- un Programme complémentaire de construction d'actifs des ménages (HABP) qui combine l'assistance technique, la planification d'entreprise et l'octroi de crédit aux ménages bénéficiaires afin de générer des revenus.

**Résultats en matière de résilience (Newton 2016; Barca 2018):**

- Les résultats de l'évaluation de l'impact de Knippenberg et Hoddinott (2017) suggèrent que le HABP a considérablement atténué l'impact de la sécheresse, réduit la vulnérabilité et accru la résilience. Le transfert moyen semblait atténuer la chute de bien-être de 57 % après la crise, permettant une récupération presque totale en deux ans plutôt que quatre. Une étude de cas du PSNP effectuée par l'Overseas Development Institute (ODI) dans le cadre de l'initiative BRACED (Ulrichs et Slater 2017) note que la preuve de l'impact du programme sur la résilience des populations aux crises liées au climat reste inégale. Cependant, il semble que la capacité d'absorption ait été améliorée grâce à des transferts d'argent qui ont aidé à réduire l'insécurité alimentaire et à augmenter la résilience à la sécheresse. La capacité d'anticipation a été renforcée - 1) au niveau des bénéficiaires grâce à des liens avec des institutions de microfinance à travers le HABP qui ont accru l'accès à l'épargne et aux prêts pour les bénéficiaires, et 2) au niveau des systèmes à travers les fonds de prévoyance et le mécanisme de financement des risques. L'amélioration de la capacité d'adaptation a été un peu plus difficile à discerner.
- La conception a permis, dans le cadre de programmes de travaux publics, de cultiver des terres privées détenues par les ménages dirigés par des femmes en réponse à des normes sociales qui limitent l'emploi d'une main d'œuvre féminine. Toutefois, certaines des exigences du travail physique lourd pour les infrastructures n'étaient pas toujours sensibles aux différentes capacités des hommes et des femmes

afin d'appuyer la conception et la mise en œuvre des programmes d'assistance alimentaire contre biens communautaires (FFA). Ces programmes ont évolué à partir des précédents projets d'assistance alimentaire ou monétaire contre du travail vers des programmes de renforcement de la résilience s'inscrivant dans une analyse de contexte globale permettant d'appuyer les programmes gouvernementaux, y compris des programmes de travaux publics.

L'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les programmes d'aide alimentaire existants du WFP est une façon de se concentrer sur la qualité de la réponse et d'assurer une sécurité

alimentaire durable pour les bénéficiaires, tout cela en ayant pour objectif d'éviter une mauvaise adaptation.

Le travail de résilience du WFP, notamment l'initiative PRO-ACT en Amérique centrale<sup>27</sup> (une réponse au phénomène d'El Niño dans le corridor sec), constitue également un exemple d'expertise qui peut être reliée et fournie à des programmes et systèmes de protection sociale, ces derniers étant pris en charge par l'approche du renforcement des capacités de résistance en trois volets (3PA), qui peut informer de nombreux autres programmes de filet de sécurité.<sup>28</sup>

26. [Renforcer la résilience et l'adaptation aux changements climatiques extrêmes et aux catastrophes](#)

27. Pour plus d'informations sur le projet PROACT, voir <https://www.wfp.org/publications/pro-act-el-nino-response-dry-corridor-central-america-2016-2018>.

28. Pour consulter une fiche de données sur l'approche 3PA, voir <https://www.wfp.org/publications/2017-three-pronged-approach-3pa-factsheet>.

## Encadré 11 – Principales caractéristiques de la conception des programmes de travaux publics destinés à favoriser l'adaptation

**Les exigences nécessaires pour que les programmes de travaux publics développent l'adaptation sont (que):**

- la construction d'actifs physiques qui adoptent une vue globale de l'environnement ;
- ces programmes devraient également correspondre aux besoins locaux et aux moyens de subsistance et être conçus, situés et construits en conformité avec les spécifications techniques ;
- des apports techniques adéquats doivent être assurés pendant la conception, la mise en œuvre et l'entretien ;
- la propriété et la gestion collectives des actifs construits doivent être assurées ;
- l'entretien de suivi doit avoir lieu afin d'assurer la fonctionnalité continue des actifs ;
- l'accès aux avantages des actifs doit être équitable ; la fonctionnalité et l'utilisation de ceux-ci doivent être surveillées ;
- le temps pris pour la construction d'actifs ne doit pas ajouter au fardeau du temps des femmes , et
- permettre d'offrir aux femmes de nouvelles possibilités d'assumer des rôles de leadership communautaire ou d'élargir leurs réseaux par le biais de réunions de groupe.

*Source: adapted from Beazley et al. 2016; 2019, Barca 2018; Solórzano 2016*

### 3.5 Programmes intégrés de protection sociale

Les programmes de trésorerie supplémentaire sont "ceux qui combinent les transferts d'argent avec un ou plusieurs types d'appui complémentaire pouvant être constitué de composants fournis comme partie intégrante de l'intervention de transfert d'argent, et de composants extérieurs à l'intervention, mais offrant des liens explicites vers les services fournis par d'autres secteurs" (Roelen et al. 2017:9).

Ces programmes combinent des éléments qui peuvent être bénéfiques pour la résilience. Par exemple :

- **Les transferts d'argent** peuvent soutenir la capacité d'absorption en fournissant un secours et en permettant le redressement après une crise, mais aussi en anticipant le risque, ce qui améliore la capacité d'adaptation des ménages. Les programmes de protection sociale de routine existants peuvent aider en tant que points d'entrée pour favoriser l'adaptation et l'amélioration de la résilience.
- **Investissements productifs et inclusion financière.** Relier les transferts d'argent à des interventions visant l'accumulation financière améliore la productivité des ménages. Cela peut favoriser la capacité d'adaptation en renforçant les moyens de subsistance par le biais de la productivité et de l'innovation.

**Les programmes intégrés visent à renforcer les moyens de subsistance et les capacités de production des ménages vulnérables en leur procurant temporairement une combinaison d'argent et de biens de production, d'activités et d'intrants, et/ou une formation technique et des services financiers.**

Ils prêtent attention aux déficits de revenu ou de consommation, mais visent également à combler les déficits dans des actifs productifs. L'intention est que les bénéficiaires finissent par parvenir à un niveau de bien-être qui dépasse le seuil d'admissibilité au programme et permette donc leur sortie de ces programmes.

Le programme BRAC au Bangladesh est devenu un programme phare visant à sortir les personnes de la pauvreté extrême. Le modèle permet de transférer un ensemble d'aides comprenant des transferts d'argent réguliers pendant deux ans, l'accès à l'épargne, des actifs de production, une formation aux moyens de subsistance et la communication pour le changement de comportement visant à provoquer des changements de comportement (voir Encadré 12).

**En termes de changement climatique, ces programmes pourraient soutenir l'adaptation à travers la promotion d'activités génératrices de revenus et la diversification des moyens de subsistance.** Ils peuvent développer la résilience aux menaces, la promotion des possibilités et des stratégies d'affrontement des risques futurs (Davies et al. 2009; Jones et al. 2010). Cet objectif est atteint grâce à l'intégration de différents programmes visant à mettre en place une approche intégrée de l'amélioration durable des moyens de subsistance.

En améliorant la productivité des ménages, la protection sociale peut éventuellement soutenir la diversification et le renforcement des moyens de subsistance, ce qui peut favoriser la capacité d'adaptation (Davies et al. 2009 ; Heltberg et al. 2009 ; Niño-Zarazúa et al. 2012). "L'élargissement et le renforcement des portefeuilles d'actifs et des moyens de subsistance des ménages et des communautés dans le cadre d'une démarche d'anticipation des crises favorisent la résilience

climatique” (Kuriakose et al. 2013:26).

**Les activités liées à ces programmes peuvent dans certains cas avoir des retombées sur l’environnement.**

En Éthiopie, la participation à la composante d’aide aux moyens d’existence du Programme de filet de sécurité (voir Encadré 10) peut être liée à une augmentation remarquable des revenus hors exploitation résultant de la collecte des ressources naturelles. Il peut s’agir d’effets non intentionnels découlant des programmes de protection sociale. Le “programme peut perpétuer la dépendance à l’égard d’activités susceptibles d’aggraver les problèmes environnementaux tels que la déforestation et la dégradation des terres, sapant ainsi la productivité agricole à long terme” (Weldegebriel and Prowse 2013:51).

**Il est essentiel de transformer les moyens de subsistance productifs tout en les protégeant et en s’adaptant au changement climatique** (ibid.).

Ces activités peuvent soutenir la capacité d’adaptation parce qu’elles offrent des possibilités économiques durables dans le contexte des changements environnementaux. Cela peut se concrétiser par des initiatives qui visent à augmenter les revenus ruraux en créant des possibilités d’emploi dans les chaînes de valeur agricoles et en augmentant l’accès aux revenus ruraux non agricoles (de Janvry 2010). Ces initiatives soutiennent les activités novatrices que les ménages sont déjà en train de développer. En même temps, ces mesures contribueront à accroître la résilience des populations. Il est, par exemple, possible d’y parvenir en reliant l’agriculture de subsistance aux marchés, ainsi qu’en augmentant l’accès aux intrants de production, aux services financiers dont le crédit, aux droits à la terre, aux systèmes d’irrigation et en augmentant les capacités de production pour parvenir à des moyens de subsistance en milieu rural de façon durable (Solórzano 2016).

**Ces programmes peuvent également comprendre l’inclusion financière.**

They Ils peuvent jouer un rôle clé pour soutenir les populations vulnérables et les mettre sur la voie de la résilience aux chocs et aux crises récurrents. Ils permettent l’accès à des mécanismes spécifiques qui renforcent la capacité des populations pauvres rurales à protéger leurs actifs, comme l’assurance agricole en fonction des conditions météorologiques. Les approches qui complétaient des transferts d’argent réguliers par l’acquisition de compétences financières en vue d’accélérer le développement des moyens de subsistance ont montré des résultats encourageants en permettant aux personnes extrêmement pauvres d’accéder à des services financiers tels que les prêts, l’épargne et l’assurance. Ces services sont proposés à la fois par des groupes villageois d’assistance mutuelle (p. ex. services d’épargne et de crédit, associations d’épargne et de crédit) et des institutions financières formelles telles que les institutions

de microfinance (IMF), les coopératives de crédit ou les banques communautaires) (Barca 2018). Par exemple, le programme de transferts conditionnels d’argent Prospera du Mexique a ajouté une option d’inclusion financière, en collaboration avec la banque Bansefi. Le PROIF propose une formation financière, le crédit, l’épargne, l’assurance-vie et d’autres avantages supplémentaires. La formation et le développement commercial afin de soutenir les activités extra-agricoles et de diversification vers d’autres activités rurales ont le potentiel de créer des alternatives viables qui favorisent la résilience (BM 2013).

**Des faits récents confirment de plus en plus le rôle productif de la protection sociale, parallèlement à l’augmentation de l’accumulation des actifs parmi les ménages bénéficiaires.**

Les évaluations qui ont eu lieu en Amérique latine ont montré une augmentation de la propriété de biens de production et d’intrants, ainsi que de bétail (en particulier les petits animaux : poulets, canards et chèvres). Des changements ont également été constatés au niveau des activités productives, de l’accroissement de la productivité et de la diversification plus étendue des moyens de subsistance parmi les ménages bénéficiaires (voir Barca 2018). Dans certains cas, les moyens de subsistance étaient diversifiés de manière à s’éloigner des activités sensibles au climat dont, notamment, l’agriculture de subsistance (Davies et al, 2013). Le lien vers la sécurité des moyens de subsistance durables et la diversification dépend de nombreux facteurs, parmi lesquels l’accès aux marchés, l’emploi et les compétences. Les résultats de la programmation actuelle montrent que les programmes de protection sociale spécialement conçus pour réduire la vulnérabilité aux changements provoqués par l’insécurité alimentaire, notamment au Kenya, au Bangladesh, au Niger et au Tadjikistan (BM 2011) ainsi qu’en Éthiopie (DFID 2011), peuvent favoriser l’adaptation en offrant un plus grand choix de moyens de subsistance (DFID 2013).

Selon la théorie du changement de ces programmes, au fil du temps, la vie et les moyens de subsistance des bénéficiaires seront “transformés de façon durable, en leur permettant de subvenir à leurs besoins et de s’émanciper de toute aide extérieure” (Sabates-Wheeler et Devereux, 2011:11). Cependant, ces programmes sont généralement limités dans le temps et leur portée et les ménages sortent habituellement des programmes après deux ou trois ans, sans pouvoir nécessairement s’en passer, et avec en fin de compte une baisse d’actifs et de moyens de subsistance. Par exemple, l’évaluation du programme Chimen Lavi Miyo à Haïti a relevé une baisse de l’actif quatre ans après que les bénéficiaires ont quitté le programme (voir Pain et al. 2015)]. Pour être résilients, les ménages devraient être en mesure de résister aux crises et au stress liés au changement climatique, sans impact significatif sur leurs moyens de subsistance (Weingartner et al. 2019).

La continuité d'autres services financiers clés lorsque les ménages quittent les programmes de protection sociale est une condition incontournable de la durabilité de ces

interventions si l'on veut qu'elles aient un impact durable sur la résilience (ibid.).

## Encadré 12 – Programme BRAC au Bangladesh

**Fondé au Bangladesh en 1972, le Building Resources Across Communities Program (BRAC) a été à l'avant-garde de la lutte contre la pauvreté au Bangladesh et dans 10 autres pays.**

**Comment fonctionne le programme BRAC 2019):**

- Les allocations de consommation sont fournies pendant une période limitée afin de favoriser la consommation et de permettre aux participants de se concentrer sur l'acquisition de nouvelles compétences et de nouveaux moyens de subsistance.
- Le transfert d'actifs de production tels que le bétail ou les marchandises destinées au petit commerce, permet aux participants de démarrer leur activité de subsistance. Les moyens de subsistance sont sélectionnés au moyen d'une analyse de marché approfondie afin d'identifier les options d'entreprise adaptées aux contextes locaux.
- Visites à domicile/formation en compétences pratiques. C'est l'un des éléments essentiels de l'approche visant à établir la confiance et inculquer des compétences générales de vie dans le cadre de contacts fréquents et réguliers.
- La formation technique fournit des instructions sur la manière de gérer un moyen de subsistance de base choisi et de développer des compétences en gestion commerciale.
- Les soins de santé qui relient les participants à des ressources localement disponibles, dont les régimes de soins de santé, les agents de santé communautaires, les médecins locaux et les services des ONG.
- L'éducation à la finance et à l'épargne mobilise les participants dans des associations locales d'épargne pertinentes pour améliorer la gestion de l'argent et développer une discipline de l'épargne.
- L'intégration sociale développe des liens solides entre les participants et la collectivité en général.

Les essais contrôlés randomisés ont signalé des résultats positifs très similaires, non seulement en termes de sortie de l'extrême pauvreté mais également par rapport à une série d'indicateurs tels que la possession d'actifs, la sécurité alimentaire et l'inclusion financière. En outre, la plupart de ces gains étaient maintenus un an après que le programme ait cessé d'apporter son aide (Banerjee et al. 2015).

Il est possible d'établir un lien entre les bénéficiaires qui ont reçu des paiements de protection sociale sur des comptes bancaires qui fonctionnent dans le cadre de l'inclusion financière, en particulier l'accès aux prêts et crédits pour les ménages n'ayant pas d'antécédents de crédit. Cependant, l'utilisation de comptes liés aux programmes de protection sociale visant à appuyer les activités financières, y compris le crédit et l'épargne, est très réduite. Équiper des individus de comptes en banque entièrement fonctionnels, comme le font certains programmes de protection sociale, "n'entraîne pas automatiquement l'utilisation des comptes pour quoi que ce soit d'autre que la réception des transferts d'argent issus de programmes d'aide sociale. Les conséquences pour la profondeur ou la qualité de l'offre de services financiers" (Weingartner et al. 2019:45) est donc moindre.

**La diversification vers des moyens de subsistance à très faible productivité peut piéger les ménages dans un contexte de pauvreté et de vulnérabilité.**

C'est un contexte dans lequel les ménages parviennent

à faire face aux crises sans augmenter leur productivité. Ces programmes devraient par conséquent également fournir une solution permettant de renforcer les moyens de subsistance. Cela ne signifie pas que les populations doivent abandonner leurs modes de vie traditionnels, considérés comme sensibles au climat, car il existe des preuves que ces moyens de subsistance fournissent également des sources de résilience pour les ménages (Solórzano 2016). Cela dit, les avantages potentiels de la répartition des risques par la diversification doivent être mis en balance avec les coûts d'opportunité du désinvestissement des activités à haut rendement, compte tenu de la vulnérabilité aux crises et aux facteurs de stress climatique à venir (Johnson et al 2013). La protection sociale devrait plutôt appuyer l'accès à des options de subsistance et d'innovation, plutôt que de se concentrer sur la mise à disposition d'une stratégie de sortie des moyens de subsistance traditionnels.

**Il est également important de mentionner que, bien que ces programmes puissent être très**

**efficaces, ils impliquent habituellement un coût sensiblement plus élevé** que les transferts autonomes. Ils nécessitent des capacités et une coordination partagée entre les organismes afin que la mise en œuvre soit réussie. La viabilité à long terme de ces programmes dépendra probablement de la faisabilité financière des gouvernements (Barca 2018).

Les programmes de travaux publics peuvent également être liés à l'emploi (p. ex. à la formation) ou à l'accès aux services communautaires et à des services de santé (p. ex. par l'entremise des programmes d'aide sociale, comme les soins de santé ou les programmes de nutrition). Ces programmes de « travaux publics améliorés » visent à émanciper les participants de la couverture du filet de sécurité (Subbarao et al. 2013).

**Il existe des exemples de programmes intégrés dans la région ALC qui ont le potentiel de soutenir la résilience en mettant à disposition un ensemble intégré d'activités qui augmentent la productivité des ménages.** Bien qu'il s'agisse de programmes de protection sociale sans objectif d'adaptation climatique spécifique, ils fournissent néanmoins un point d'entrée pour renforcer la résilience en les reliant à la formation à de nouveaux moyens de subsistance, à des pratiques résilientes au climat et à une agriculture apte à tirer parti du climat ou en fournissant le matériel nécessaire au développement de moyens de subsistance adaptés à l'évolution des conditions climatiques.

- **Haku Wiñay au Pérou**<sup>29</sup> cible les ménages ruraux vivant dans l'extrême pauvreté. Afin de maximiser son efficacité, l'intervention est en cours de déploiement dans les mêmes zones rurales que celles dans lesquelles le programme péruvien Juntos de transfert conditionnel d'argent est mis en œuvre. Le projet vise à développer des compétences entrepreneuriales et de production permettant d'aider les ménages à renforcer leurs stratégies de génération et de diversification de revenus, ainsi que d'améliorer la sécurité alimentaire. Il comprend de la formation en techniques agricoles climatiquement intelligentes et les cultures de remplacement sont mises en évidence afin de fournir une mesure de résilience au climat. Il suit une approche d'apprentissage par la pratique. En vue de développer les capacités des agriculteurs familiaux, le projet transfère des actifs et facilite la fourniture d'une assistance technique et de formation, en aidant les bénéficiaires à adopter des technologies puis en les adaptant à leurs intérêts et conditions. Les Yachachiqs - des familles d'agriculteurs qui savent comment appliquer les technologies sur les terres locales et qui ont de l'expérience d'enseignement à d'autres agriculteurs de la famille - sont essentiels pour atteindre cet objectif. Le programme offre

aussi un enseignement concernant la finance, dont des formations, et une assistance permettant de promouvoir l'épargne formelle, en particulier parmi ceux qui reçoivent des transferts du programme Juntos. À cette fin, les groupes de mise en œuvre financière font appel aux services d'animateurs qui sont généralement des agriculteurs professionnels plutôt que familiaux, car ils ont besoin d'avoir de l'expérience en matière de formation aux services financiers (Alcaraz 2017).

- **Le Programa de Fomento de las Actividades Productivas Rurales** (Programme d'appui aux activités productives rurales) favorise l'expansion de la productivité agricole, la diversification, la sécurité alimentaire, la génération de revenus et l'inclusion dans les politiques sociales des petits agriculteurs, y compris des communautés autochtones qui sont dans des situations de pauvreté et de pauvreté extrême. Il se concentre sur les zones semi-arides où les activités agricoles doivent être adaptées à des circonstances climatiques difficiles et comprend des actions de formation à d'autres moyens de subsistance productifs lorsque les conditions favorables à l'agriculture sont très limitées, et/ou fournit une formation à plus d'une activité de subsistance au cas où les conditions climatiques changeraient. Le programme adapte sa formation aux moyens de subsistance en fonction des circonstances locales. Il est adaptatif dans les zones où les conditions climatiques sont en train de changer. Le Programme Fomento fait partie du Plan de lutte contre la pauvreté du Brésil.<sup>30</sup> Il fournit une assistance technique et des services d'extension rurale, ainsi que des transferts conditionnels d'argent à l'appui du programme de productivité agricole. Le programme Fomento fournit également une stratégie de gestion de la production des ménages à long terme (Alcaraz 2017). Le programme **Eau pour tous** fait également partie du Plan Brasil Sin Miseria et contribue à promouvoir la sécurité alimentaire et l'inclusion productive des populations vivant dans les régions semi-arides et dans les régions qui souffrent de sécheresses prolongées (Porrás and Asquith 2018).
- **Ingreso Ético Familiar**, est la continuation du programme désormais abandonné Chile Solidario. Il procure des transferts conditionnels et inconditionnels aux ménages en fonction de leur niveau de pauvreté, ainsi que des services d'aide sociale et liés au travail. Comparé au programme Chile Solidario, il met l'accent sur la production de revenus par les ménages et leur capacité à se sortir eux-mêmes de la pauvreté et de ne plus y retomber. Pour cette raison, en dehors de l'appui psychosocial qu'offrait auparavant le programme Chile Solidario, la loi

29. <http://www.foncodes.gob.pe/portal/index.php/proyectos/haku-winay-noa-jayatai>

30. [Plan Brasil Sin Miseria](#)



intègre une nouvelle forme d'aide à l'emploi (apoyo socio laboral) pour les plus de 18 ans qui n'étudient pas, ou ceux dont les études sont compatibles avec leur entrée dans le programme. Les objectifs de soutien, à la fois de travail et psychosocial, aux familles visent à inculquer l'estime de soi, à générer des capacités et à promouvoir des actions qui, prises ensemble, renforceront la génération de revenus autonomes par les adultes vulnérables arrivant sur le marché du travail. L'assistance psychosociale cherche à développer des capacités qui favorisent l'inclusion sociale des bénéficiaires et leur auto-développement. L'aide au travail est une innovation qui vise à contribuer directement à l'employabilité et à la génération de revenus autonomes grâce à une plus grande participation au marché du travail. Les bénéficiaires ont la possibilité d'accéder à une sortie anticipée de l'aide à l'emploi, sous réserve d'avoir fait preuve de bonnes performances, afin d'obtenir un transfert supplémentaire (Cecchini et al. 2012).

- **Le Programme de réponse au phénomène « El Niño » dans le corridor sec d'Amérique centrale (PRO-ACT).** Financé par l'Union européenne, le WFP soutenait les populations vulnérables dans le corridor sec au Honduras, à El Salvador, au Guatemala et au Nicaragua à travers le programme PRO-ACT entre 2016 et 2018. Son objectif était de soutenir les familles les plus touchées par les crises récurrentes, telles que les sécheresses provoquées par El Niño, à travers l'aide alimentaire, l'amélioration de la sécurité alimentaire et le renforcement des moyens de subsistance par la création et la réhabilitation des biens de production, l'intensification de la production au niveau des ménages, la diversification des activités génératrices de revenu et l'augmentation du capital humain. Le WFP a distribué de l'argent aux participants au projet - en général pendant la période creuse - afin que les familles puissent acheter des denrées alimentaires provenant des marchés locaux. L'assistance technique et la formation des bénéficiaires à la gestion des risques de catastrophe et à l'adaptation au changement climatique couvraient des thèmes tels que la gestion des cultures, l'éducation financière, la création de pépinières, la préservation de l'eau et des sols, la sécurité alimentaire et la nutrition. Des programmes d'assistance alimentaire contre biens communautaires visant à la conservation des eaux et des sols ont été établis. Des actions visant à promouvoir l'autonomisation des femmes ainsi que leur participation et leur prise de décisions à tous les niveaux ont été développés avec les organisations d'agriculteurs (WFP 2017).
- **L'approche des Caisses de résilience** développée par la FAO au Sahel<sup>31</sup> repose sur la fourniture intégrée

de services sociaux, financiers et agricoles. En investissant dans les collectivités et les institutions communautaires, le programme vise à relier les interventions d'assistance immédiate et la résilience à long terme des communautés rurales pauvres. Cette méthode privilégie une approche intégrée du renforcement social des ménages ainsi que de leurs capacités techniques et financières. Ces trois dimensions clés portent sur les éléments suivants : 1) encourager la cohésion sociale, la solidarité et l'engagement des ménages vulnérables dans les organisations paysannes ou les groupes de femmes ; 2) renforcer les compétences de production et les capacités techniques en travaillant sur les bonnes pratiques agricoles et environnementales afin de réduire les risques de catastrophe, et 3) faciliter l'accès aux possibilités de financement rural. Des institutions communautaires renforcées permettent de proposer leurs propres services et, en même temps, de soutenir le développement de programmes d'assistance, de cibler à distance les bénéficiaires méritants, d'informer les membres, de réagir rapidement à des mécanismes d'action précoce et de faciliter la logistique des interventions externes. En Amérique centrale, cette approche a consisté à disposer de fonds de prévoyance gérés par la communauté, à répondre aux besoins du secteur agricole et à permettre un rétablissement rapide. Le fait qu'elle reste souple et puisse être adaptée à différents contextes afin de traiter les besoins découlant de situations d'urgence ou de défis du développement constituait un aspect important. L'approche intégrée à travers le programme a le potentiel de renforcer la résilience des ménages ruraux pauvres et leur contribution à l'augmentation d'une production durable, à la diversification des moyens de subsistance, à la réduction de la malnutrition et à l'autonomisation des femmes (Winder Rossi et al. 2017).

- **Chapeu de Palha Mulher in Pernambuco, Brazil** est un programme de protection sociale qui offre des transferts d'argent permettant de lutter contre la faim entre les récoltes de canne à sucre. Il prend en charge l'autonomisation économique des femmes en les formant afin qu'elles puissent occuper des emplois non traditionnels dans le secteur de la construction. Le programme propose une formation à des professions non traditionnelles telles que la soudure, la plomberie ou l'électricité, et en outre des sessions dans lesquelles les femmes sont encouragées à explorer les stéréotypes de genre. Les allocations sont liées à la participation à des cours sur les droits des citoyens et la formation professionnelle pour les femmes (Newton 2016).

31. <http://www.fao.org/resilience/noticias-eventos/historia-detalle/es/c/1033343/>

## Box 13 – Exigences pour que les programmes intégrés favorisent l'adaptation

**Les exigences pour que les programmes intégrés de soutien à l'adaptation fonctionnent sont les suivantes:**

- l'incorporation de mesures de renforcement de la résilience dans les prestations et les services comme la formation à de nouveaux moyens de subsistance, les pratiques résilientes face au climat, l'agriculture climatiquement intelligente, ou en fournissant le matériel nécessaire au développement de moyens de subsistance adaptés à l'évolution des conditions climatiques ;
- la transformation des moyens de subsistance en milieu rural en vue de permettre la protection et l'adaptation au changement climatique par la création de possibilités d'emploi dans les chaînes de valeur agricoles afin d'améliorer l'accès aux revenus ruraux non agricoles ;
- l'examen des effets de propagation dans l'environnement et les mesures incitatives pouvant favoriser une éventuelle mauvaise adaptation ;
- l'accès à des informations météorologiques précises ;
- la mise à la disposition des bénéficiaires de comptes bancaires et de moyens de paiement bancaires afin de favoriser l'inclusion financière ;
- la garantie que des marchés qui fonctionnent soient en place afin de permettre l'achat d'intrants et/ou le marketing et l'offre de nouvelles possibilités pour les femmes d'assumer des rôles de leadership communautaire ou d'élargir leurs réseaux.

## 4 Remarques finales

Le changement climatique est probablement le problème le plus urgent du XXI<sup>e</sup> siècle. Ce sont principalement les populations pauvres qui en subissent le fardeau, bien qu'elles soient aussi les moins responsables de la crise climatique actuelle. Les populations pauvres d'Amérique latine et des Caraïbes subissent déjà l'évolution des tendances météorologiques et font face à des crises plus fréquentes et plus intenses liées au changement climatique. Cela a conduit à des impacts négatifs sur le bien-être des populations. Il est essentiel de faire avancer dans les meilleurs délais l'adaptation à ces changements afin de protéger les moyens de subsistance, de réduire la vulnérabilité et de renforcer la résilience à long terme ainsi que d'éviter une mauvaise adaptation.

Le WFP, en collaboration avec OPM, a développé cette réflexion afin de comprendre comment la protection sociale peut prendre en charge les personnes pauvres et vulnérables dans le contexte du changement climatique. En partant du point de vue de la justice sociale, la protection sociale a le potentiel de soutenir la lutte contre la pauvreté, tout en tenant compte de la vulnérabilité au changement climatique.

Ce document a défini dix principes de protection sociale dont les concepteurs doivent tenir compte

dans le contexte du changement climatique: reconnaître l'incertitude, donner la priorité à la sécurité alimentaire des ménages, soutenir les stratégies d'adaptation à long terme, éviter les erreurs d'adaptation, comprendre les compromis, intégrer les objectifs de résilience dans la théorie du changement des programmes, améliorer l'environnement, adapter les programmes au contexte, reconnaître les contributions modestes et mettre en place une approche interdisciplinaire.

Les points d'entrée de la programmation, tels que les liens avec les activités liées au changement climatique ainsi que les implications spécifiques de la conception des dispositions de protection sociale classiques pour améliorer l'adaptation aux changements climatiques ont été présentés.

Pour aller de l'avant, les programmes d'assistance technique du WFP devront stimuler l'action des pays ALC, et au-delà, grâce à l'application adaptée au contexte de ces principes et des points d'entrée de la programmation. Cette démarche devra être complétée par la production de preuves et la poursuite des recherches visant à promouvoir la protection sociale des personnes vulnérables et pauvres contre les effets du changement climatique.

## Références

- Alcaraz, M.** 2017. "Adaptive Social Protection. LAC Region Overview". Internal Report. Unpublished. World Bank.
- Arnall, A., Oswald, K., Davies, M., Mitchell, T. and Coirolo, C.** 2010. "Adaptive Social Protection: Mapping the Evidence and Policy Context in the Agriculture Sector in South Asia." IDS Working Paper 345: 01–92.
- Bahadur, A.V., Peters, K., Wilkinson, E., Pichon, F., Gray K. and Tanner, T.** 2015. "The 3As: Tracking Resilience across BRACED." London: Overseas Development Institute.
- Banerjee, A., Duflo, E., Goldberg, N., Karlan, D., Osei, R., Parienté, W., Shapiro, J., Thuysbaert, B. and Udry, C.** 2015. "A multifaceted program causes lasting progress for the very poor: Evidence from six countries." *Science* 348(6236): 1260799.
- Barca, V. and Beazley, R.** 2019. "Building on Government Systems for Shock Preparedness and Response: The Role of Social Assistance Data and Information Systems." Canberra: Commonwealth of Australia, Department of Foreign Affairs and Trade.
- Bastagli, F., Hagen-Zanker, J., Harman, L., Barca, V., Sturge, G., Schmidt, T. and Pellerano, L.** 2016. "Cash transfers: what does the evidence say. A rigorous review of programme impact and the role of design and implementation features". London: Overseas Development Institute.
- Barrantes, A. n.d.** "Linking Social Protection with Disaster Risk Management and Climate Change Adaptation Strategies with a Focus on Children in Latin America." Concept Note. UNICEF.
- Beazley, R., McCord, A. and Solórzano, A.** 2016. "Public works programmes for protection and climate resilience: theory of change and evidence in low-income countries". IPC One-pager. UNDP.
- Beazley, R., and Farhat, M.** 2016. "How can lump-sum cash transfers be designed to improve their productive potential" Working Paper. Oxford, UK: Oxford Policy Management.
- Beazley, R., Solórzano, A. and Barca, V.** 2019. "Study on Shock-Responsive Social Protection in Latin America and the Caribbean. Summary of Key Findings and Policy Recommendations." Oxford, UK: Oxford Policy Management and World Food Programme.
- Béné, C. and Ballard, B.** 2015. "Adaptive Social Protection in Cambodia". Strategy Paper. United Nations Development Programme.
- Béné, C., Cannon, T., Davies, M., Newsham, A., and Tanner, T.** 2014. "Social Protection and Climate Change." OECD Development Cooperation Working Papers 16.
- Béné, C., Cornelius, A., and Howland, F.** 2018. "Bridging Humanitarian Responses and Long-Term Development through Transformative Changes—Some Initial Reflections from the World Bank's Adaptive Social Protection Programme in the Sahel." *Sustainability* 10 (6): 1697.
- Béné, C., Godfrey Wood, R., Newsham A. and Davies, M.** 2012. "Resilience: New Utopia or New Tyranny? Reflection about the Potentials and Limits of the Concept of Resilience in Relation to Vulnerability Reduction Programmes." IDS Working Papers 2012 (405): 1–61.
- BRAC,** 2019. "Breaking the Cycle of Poverty."
- Britto, T.** 2008. "The Emergence and Popularity of Conditional Cash Transfers in Latin America." In *Social Protection for the Poor and Poorest: Concepts, Policies and Politics.*, Barrientos, A. and Hulme, D. (eds.). London: Palgrave Macmillan.
- Cecchini, S., Robles, C. and Vargas, L. H.** 2012. "The Expansion of Cash Transfers in Chile and its Challenges: Ethical Family Income." IPC-IG Research Brief No. 26. Brasilia: International Policy Centre for Inclusive Growth.
- Chaplin, D., Twigg J., and Lovell, E.** 2019. "Intersectional Approaches to Vulnerability Reduction and Resilience-Building." 35.
- Corbett, J.** 1988. "Famine and Household Coping Strategies," *World Development* 16.9: 1099–112
- Cornelius, A., Béné C. and Howland, F.** 2018. "Is My Social Protection Programme 'Shock-Responsive' or 'Adaptive'?" ITAD Results in Development.
- Costella, C., Catalina, J., Arrighi, J., Coughlan de Perez, E., Suarez, P., and van Aalst Maarten.** 2017. "Scalable and Sustainable: How to Build Anticipatory Capacity into Social Protection Systems." *IDS Bulletin, Courting Catastrophe? Humanitarian Policy and Practice in a Changing Climate*, 48 (4).
- Davies, M., Béné, C., Arnall, A., Tanner, T., Newsham, A. and Coirolo, C.** 2013. "Promoting Resilient Livelihoods through Adaptive Social Protection: Lessons from 124 Programmes in South Asia." *Development Policy Review* 31.1: 27–58
- Davies, M., Guenther, B., Leavy, J., Mitchell, T., and Tanner, T.** 2009. "Climate Change Adaptation, Disaster Risk Reduction and Social Protection: Complementary Roles in Agriculture and Rural Growth?" *IDS Working Papers* 2009 (320): 01–37.
- De Janvry, A.** 2010. "Agriculture for Development: New Paradigm and Options for Success." *Agricultural Economics* 41: 17–36
- Devereux, S. and Sabates-Wheeler, R.,** 2004. "Transformative Social Protection". *IDS Working Paper*, 232.

- Department for International Development (DFID).** 2011. "A Cash Transfers Literature Review".
- 2013. "Business Case for Building Resilience in the Sahel through Adaptive Social Protection."
- European Community Humanitarian Aid Office (ECHO).** 2015. "Draft Council Conclusions on Common Principles for Multipurpose Cash-Based Assistance to Respond to Humanitarian Needs." Brussels: Council of the European Union.
- Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC).** 2016. "Food and Nutrition Security and the Eradication of Hunger CELAC 2025. Furthering Discussion and Regional Cooperation." ECLAC, the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) and the Latin American Integration Association (ALADI).
- Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO).** 2018. "The State of Food Security and Nutrition in the World (SOFI) 2018 :Building Climate Resilience for Food Security and Nutrition." Rome: FAO.
- Food and Agriculture Organization of the United Nations and World Food Programme.** 2018. "Home-Grown School Feeding. Resource Framework Technical Document." Rome.
- Food Security Information Network (FSIN).** 2014. "Resilience Measurement Principles - Toward an Agenda for Measurement Design." 1. Technical Series. FAO, WFP, EU, USAID.
- Government of Anguilla.** 2018. "Anguilla National Social Protection Policy." The Valley, Anguilla: prepared by the Department of Social Development, Ministry of Health and Social Development, with assistance from UNICEF, on behalf of the Executive Council, Government of Anguilla.
- Green Climate Fund.** 2018. "Poverty, Reforestation, Energy and Climate Change Project (PROEZA). Funding Proposal." FP 062. Paraguay. FAO.
- Grosh, M.** 2014. "The Role of Social Protection in the Crisis in Latin America and the Caribbean," in Margaret Grosh, Maurizio Bussolo and Samuel Freije . *Understanding the Poverty Impact of the Global Financial Crisis in Latin America and the Caribbean*.
- Hallegatte, S.** 2016. "Shockwaves: Managing the Impacts of Climate Change on Poverty." World Bank.
- Harvey, P., and Pavanello, S.** 2018. "Multi-Purpose Cash and Sectoral Outcomes: A Review of Evidence and Learning." UNCHR.
- Haushofer, J., & Shapiro, J.** 2013. "Household response to income changes: Evidence from an unconditional cash transfer program in Kenya." Massachusetts Institute of Technology.
- Heltberg, R., Siegel, P. & Jørgensen, S.,** 2009. "Addressing human vulnerability to climate change: Toward a "no-regrets" approach". *Global Environmental Change*, 19(1), pp.89–99.
- Holmes, R.** 2019. "Promoting Gender Equality and Women's Empowerment in Shock- Sensitive Social Protection," Australian Aid, Working Paper 549.
- International Fund for Agricultural Development (IFAD).** 2013. "IFAD in Latin America and the Caribbean." International Fund for Agricultural Development. Rome.
- International Institute for Environment and Development (IIED).** 2013. "Evidence Paper for Supporting Climate Resilience in the Sahel: Conditions for Social Protection to Strengthen Climate Resilience and Basis for Complementarity."
- Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC).** 2013. "Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change." [Stocker, T.F., D. Qin, G.-K. Plattner, M. Tignor, S.K. Allen, J. Boschung, A. Nauels, Y. Xia, V. Bex and P.M. Midgley (eds.)]. Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA.: Cambridge University Press.
- Johnson, C, Dulal, H.B. Prowse, M. Krishnamurthy, K. and Mitchell, T.** 2013. "Social Protection and Climate Change: Emerging Issues for Research, Policy and Practice." *Development Policy Review* 31 (S2): 2–18.
- Jones, L., Jaspars, S., Pavanello, S. Ludi, E., Slater, R., Arnall, A. and Grist, N.** 2010. "Responding to a Changing Climate. Exploring How Disaster Risk Reduction, Social Protection and Livelihoods Approaches Promote Features of Adaptive Capacity." Working Paper, no. 319: 27. Overseas Development Institute. London.
- Kardan, A.** 2018. "Institutions for Adaptive Social Protection Systems." OPM and World Bank. Unpublished.
- Kim, SK, and Sumberg, J.** 2014. "Assets, Asset-ness and Graduation. Understanding the graduation model through asset-based approach". Graduation and Social Protection Conference. Institute of Development Studies. Brighton. UK
- Kunreuther H., S. Gupta, V. Bosetti, R. Cooke, V. Dutt, M. Ha-Duong, H. Held, J. Llanes-Regueiro, A. Patt, E. Shittu, and E. Weber.** 2014. "Integrated Risk and Uncertainty Assessment of Climate Change Response Policies". In: *Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Edenhofer, O., et al eds.]. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA.

- Kuriakose, A.T., Heltberg, R., Wiseman, W., Costella, C., Cipryk, R. and Cornelius, S.** 2013. "Climate-Responsive Social Protection." Development Policy Review 31 (s2). London
- Le Quesne, F., Tollmann, J., Range, M., Balogun, K., Zissener, M., Bohl, D., Souvignet, M., Schuster, S., Zwick, S., Phillips, J., Wehnert, B. and Kreft, S.** 2017. "The Role of Insurance in Integrated Disaster and Climate Risk Management: Evidence and Lessons Learned". United Nations University- Institute for Environment and Human Security Series. Report No. 22. October.
- Ludi, E, S Levine, and McCord, A.** 2016. "Assessing the Livelihoods Impact of NRM PWP Assets." Overseas Development Institute. London.
- Magnan, A.** 2014. "Avoiding maladaptation to climate change: towards guiding principles." S.A.P.I.EN.S. Surveys and Perspectives Integrating Environment and Society, no. 7.1 (March).
- Maher, B., Fitzgibbon, C. and Solórzano, A. with Barca, V.** 2018. "Emerging Lessons in Financing Adaptive Social Protection." World Bank.
- McCord, A.** 2013. "Public Works and Resilient Food Systems." London: Overseas Development Institute.
- McCord, A, Beazley, R., Solórzano, A. and Artur, L.** 2016. "ICF Social Protection and Climate Change in Mozambique with a Focus on the Role of the PASP: Feasibility and Design Consultancy." Final Report. Oxford, UK: Oxford Policy Management.
- McGranahan G, Balk D, Anderson B.** 2007. "The rising tide: assessing the risks of climate change and human settlements in low elevation coastal zones." Environment and Urbanization 19:17-37.
- Mesquita, P. and Bursztyn, M.** 2017. "Food acquisition programs in the Brazilian semi-arid region: Benefits to farmers and impacts of climate change." Food Security. 9, 1041-1051.
- Molyneux, M. with Jones, N. and Samuels, F.** 2016. "Can Cash Transfer Programmes Have 'Transformative' Effects?". The Journal of Development Studies, 52:8, 1087-1098
- Moore, D., Niazi, Z., Rouse, R. and Kramer, B.** 2019. "Building Resilience through Financial Inclusion: A Review of Existing Evidence and Knowledge Gaps." Innovation for Poverty Action (IPA). Financial Inclusion Programme.
- Moser, S.C. and Ekstrom, J.A.,** 2010. "A framework to diagnose barriers to climate change adaptation". Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America, 107(51), 22026-22031.
- Nelson, D.R., Adger, N. and Brown, K.** 2007. "Adaptation to Environmental Change: Contributions of a Resilience Framework." 32. Annual Review of Environment and Resources.
- Niño-Zarazúa, M., Barrientos, A., Hickey, S., and Hulme, D.,** 2012. "Social protection in Sub-Saharan Africa: getting the politics right". World Development, 40(1), 163-176.
- O'Brien, C., Scott, Z., Smith, G., Barca, V., Kardan, A., Holmes, R., Watson, C., and Congrave, J.** 2018. "Shock-Responsive Social Protection Systems Research: Synthesis Report." Oxford, UK: Oxford Policy Management.
- Overseas Development Institute (ODI).** 2014. "The IPCC's Fifth Assessment Report. What's in It for Latin America? Executive Summary." London: Overseas Development Institute and Climate & Development Knowledge Network.
- Ovadiya, M. and Costella, C.** 2013. "Building Resilience to Disaster and Climate Change through Social Protection." The World Bank.
- Pain, C., Vautravers, E. and Descieux, A.** 2015. "Sustaining graduation: a review of the CLM programme in Haiti". IDS Bulletin 46(2): 74-82.
- Paul, B.K., Frelat, R., Birnholz, C., Ebong, C. Gahigi, A. Groot, J.C.J., Herrero, M., Kagabo, D.M., A. Notenbaert, B. Vanlauwe, M.T. vanWijk.** 2018. "Agricultural intensification scenarios, household food availability and greenhouse gas emissions in Rwanda: Ex-ante impacts and trade-offs." Agricultural Systems 163. 16-26.
- Planning Institute of Jamaica.** 2014. "Jamaica - Social Protection Strategy 2014."
- Porras, I., and N. Asquith.** 2018. "Ecosystems, Poverty Alleviation and Conditional Transfers. Guidance for Practitioners." London: International Institute for Environment and Development (IIED).
- Red Cross Red Crescent Climate (RCCC) and German.** 2017. "Manual for Forecast Based Financing".
- Results.** 2016. "Ensuring Climate Risk Insurance Works for the Poor."
- Reyer, C. et al.** 2015. "Climate change impacts in Latin America and the Caribbean and their implications for development". Regional Environmental Change. 15(7).
- Robalino, D.A., Rawlings, L. and Walker, I.** 2012. "Building social protection and labour systems: concepts and operational implications." Washington, DC: World Bank.

- Roelen, K., Devereux, S. Adulai, A.G., Martorano, B., Palermo, T. and Ragno, L.P.** 2017. "How to Make 'Cash Plus' Work: Linking Cash Transfers to Services and Sectors." Innocenti Working Paper 2017-10, UNICEF Office of Research, Florence.
- Sabates-Wheeler, Rachel and Stephen Devereux.** 2004. "Transformative Social Protection." IDS Working Paper Series, 232. Brighton, IDS.
- . 2007. "Social protection for transformation." IDS bulletin, 38(3), pp.23–28.
- . 2011. "Transforming Livelihoods for Resilient Futures : How to Facilitate Graduation in Social Protection Programmes." Working Paper 23.
- Smith, S.** 2016. "Seeds of Change – Making the Most of El Niño in Kenya". British Red Cross, 13 October
- Solórzano, A.** 2016. "Can Social Protection Increase Resilience to Climate Change? A Case Study of Oportunidades in Rural Yucatan." IDS Working Paper, 465. Centre for Social Protection Working Paper 13.
- . 2017. "Study on Shock-Responsive Social Protection in Latin America and the Caribbean: Guatemala Case Study." Oxford, UK: Oxford Policy Management.
- Subbarao, K., del Ninno, C., Andrews, C. and Rodríguez-Alas, C.** 2013. "Public Works as Safety Net: Design, Evidence and Implementation." The World Bank, Washington DC.
- Trab Nielsen S.** 2010. "Coastal livelihoods and climate change". In: Verner D (ed) Reducing poverty, protecting livelihoods, and building assets in a changing climate social implications of climate change for Latin America and the Caribbean. The World Bank, Washington, DC, pp 123–166
- Ulrichs, M., and Slater, R.** 2016. "How Can Social Protection Build Resilience? Insights from Ethiopia, Kenya and Uganda.
- United Nations Office for Disaster Risk Reduction (UNDRR).** 2009. "Terminology on Disaster Risk Reduction".
- United States Agency for International Development (USAID).** 2019. "Integrating Social and Behavior Change in Climate Change Adaptation: An Introductory Guide."
- Verme, P., Gibliarano, C., Wieser, C., Hedlund, K., Petzoldt, M., and Santacroce, M.** 2016. "The Welfare of Syrian Refugees: Evidence from Jordan and Lebanon". Washington, DC. WB
- Wallis, C., and Buckle, F.** 2016. "Social Protection and Climate Resilience. Learning Notes on How Social Protection Builds Climate Resilience." Evidence on Demand. UK: DFID.
- Wasilkowska, K.** 2012. "Gender Impact Analysis: Unconditional Cash Transfers in South Central Somalia". Somalia Cash Consortium, ACF, African Development Solutions (ADESO), DRC, Save the Children.
- Weingärtner, L. Ulrichs, M., Costella, C., Kohnstamm, S. and Nyukuri, E.** 2019. "Linking financial services and social protection for resilience in Kenya." Overseas Development Institute. London.
- Weldegebriel, Z.B. and Prowse, M.** 2013, "Climate-change adaptation in Ethiopia: to what extent does social protection influence livelihood diversification?"; Development Policy Review, 31(2), 35-56.
- World Bank.** 2017. "Literature Review Global Adaptive Social Protection Systems."
- . 2011. "Social Protection and Climate Resilience." Report from an International Workshop. Addis Ababa, March 14-17.
- World Bank (WB) and Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (GFDRR).** 2013. "Building Resilience to Disaster and Climate Change through Social Protection. Synthesis Note," no. May: 36.
- World Food Programme (WFP).** 2014. "Loss & Damage: Repairing shattered lives". Black&White Paper Series. Paper No. 1. WFP Regional Bureau for Asia.
- . 2015. "Policy on Building Resilience for Food Security and Nutrition | World Food Programme." World Food Programme.
- . 2016. "Two Minutes on Social Protection. Ending Hunger and Improving Nutrition."
- . 2017. "How Climate Drives Hunger: Food Security Climate Analyses, Methodologies and Lessons 2010-2016." World Food Programme.
- . 2017a. "The Three-Prolonged Approach (3PA)". World Food Programme.
- . 2017. "WFP and Climate Change: Helping countries increase climate resilience to achieve zero hunger". World Food Programme.
- Winder Rossi, N., F. Spano, R. Sabates-Wheeler, and S. Kohnstamm.** 2017. "Social Protection and Resilience. Supporting Livelihoods in Protracted Crises, Fragile and Humanitarian Contexts." FAO Position Paper. Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations. Institute for Development Studies.
- Ziegler, S.** 2016. "Adaptive Social Protection – Linking Social Protection and Climate Change Adaptation." Discussion Papers on Social Protection. German Corporation for International Cooperation.

## Liste des abréviations

<b>3PA</b>	Approche à trois volets
<b>ASP</b>	sociale adaptative
<b>BFP</b>	Bolsa Floresta
<b>CADENA</b>	Componente de Atencion a los Disastres Naturales
<b>CCT</b>	Transferts conditionnels d'argent
<b>CBPP</b>	Participation communautaire à la planification
<b>CLEAR</b>	Exercice de consolidation des moyens de subsistance pour analyser la résilience
<b>DFID</b>	Département britannique pour le développement international
<b>EWS</b>	Système d'alerte précoce
<b>FAO</b>	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FNG</b>	Fill the Nutrient Gap (Comblant le fossé nutritionnel)
<b>FbF</b>	Financement basé sur des prévisions
<b>FFA</b>	Assistance alimentaire contre biens communautaires
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre
<b>HABP</b>	Programme de construction d'actifs pour les ménages
<b>HELIX</b>	High-End Climate Impacts and Extremes initiative (Initiative de haut niveau sur les impacts et les extrêmes liés au climat)
<b>HGSF</b>	Home-Grown School Feeding Programmes (Programmes de cantine scolaire reposant sur l'agriculture locale)
<b>HSNP</b>	Programme de filet de sécurité contre la faim
<b>GIEC</b>	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
<b>AIC</b>	Analyse intégrée du contexte
<b>IVACC</b>	Índice de Vulnerabilidad ante Choques Climáticos (Indice de vulnérabilité aux chocs climatiques)
<b>ALC</b>	Amérique Latine et Caraïbes
<b>OPM</b>	Oxford Policy Management
<b>PATH</b>	Programme of Advancement through Health and Education (Programme d'avancement par la santé et l'éducation)
<b>PES</b>	Payment for environmental services (Paiement pour les services environnementaux)
<b>PMT</b>	Test multidimensionnel des moyens d'existence
<b>PSNP</b>	Productive Safety Net Programme (Programme de filet de sécurité productif)
<b>CCSC</b>	Changement de comportement social et communication
<b>PSME</b>	Programmation saisonnière des moyens d'existence
<b>CCNUCC</b>	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
<b>VCI</b>	Indice de couverture végétale
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>WFP</b>	Programme alimentaire mondial

## Glossaire des termes clés

CONCEPT	DÉFINITION
<b>Protection sociale</b>	La protection sociale se compose de politiques et de programmes visant à protéger les populations contre les crises et les facteurs de stress tout au long de leur vie. Elle joue un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté et des inégalités tout en soutenant une croissance inclusive (WFP 2016).
<b>Protection sociale dans le contexte du changement climatique</b>	Programmes de protection sociale aidant à résoudre le problème des conditions de vie des populations pauvres, s'attaquant aux causes profondes de la vulnérabilité et promouvant la capacité des personnes à s'adapter au changement climatique (Arnall et al. 2010).
<b>Protection sociale réactive aux crises</b>	Elle se concentre sur les crises qui affectent une grande partie de la population simultanément (chocs covariants). Elle englobe l'adaptation des programmes de protection sociale de routine pour faire face à des changements de contexte et à la demande suite aux crises à grande échelle. Elle peut être mise en œuvre ex-ante en construisant des systèmes réactifs anti-crise ainsi que des plans et des partenariats anticipant une crise, de façon à mieux préparer l'intervention d'urgence. Elle peut également être mise en place ex post, afin de soutenir les ménages lorsque la situation de crise est avérée. De cette manière, la protection sociale peut compléter et appuyer d'autres interventions d'urgence (O'Brien et al. 2018).
<b>Protection sociale transformatrice</b>	Elle sert à promouvoir des politiques qui reconnaissent les déséquilibres du pouvoir qui, au sein de la société, encouragent, créent et maintiennent les vulnérabilités (Devereux and Sabates-Wheeler 2004).
<b>Adaptation au changement climatique</b>	Le processus d'ajustement au climat actuel ou futur ainsi qu'à ses effets (IPCC, 2014). Il s'agit notamment : a) de permettre une adaptation au changement graduel de la température moyenne, du niveau de la mer et des précipitations, et b) de réduire et de gérer les risques associés à la fréquence accrue des événements météorologiques extrêmes, fréquents et imprévisibles (WFP 2017).
<b>Gestion des risques liés aux catastrophes</b>	La gestion des risques liés aux catastrophes consiste à appliquer des politiques et stratégies de réduction des risques afin de prévenir les nouveaux risques de catastrophe, réduire et gérer les risques de catastrophe et contribuer au renforcement de la résilience et à la réduction des pertes dues aux catastrophes (UNISDR 2009).
<b>Réduction des risques de catastrophe</b>	La réduction des risques de catastrophe vise à prévenir les nouveaux risques de catastrophe et à minimiser les risques existants tout en gérant le risque résiduel. Elle contribue à renforcer la résilience et la mise en place d'un développement durable (UNISDR 2009).
<b>Vulnérabilité</b>	Conditions déterminées par l'environnement physique, social, économique et les facteurs environnementaux ou les processus qui augmentent la susceptibilité d'un individu, d'une communauté, des actifs ou des systèmes face à l'impact des dangers (UNISDR 2009).
<b>Résilience</b>	<p>La résilience est la capacité d'assurer que les crises et le stress n'aient pas de conséquences néfastes à long terme sur le développement (FSIN 2014). Elle est intégrée par des capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation (WFP 2015). Il s'agit notamment de ce qui suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité d'absorption : résistance à une crise ou aux effets d'érosion d'un facteur de stress en réduisant les risques et en amortissant l'impact, ce qui permet l'endurance et la continuité des moyens de subsistance et des systèmes.</li> <li>• Capacité d'adaptation : réagir au changement en faisant des choix éclairés et proactifs pouvant mener à l'amélioration progressive de la gestion des risques.</li> <li>• Capacité de transformation : changer l'étendue des choix disponibles grâce à l'autonomisation, à l'amélioration de la gouvernance et à un environnement porteur, pour permettre des changements positifs au niveau des systèmes, des structures et des moyens de subsistance.</li> </ul>
<b>Crises</b>	Pour une personne ou un ménage, une crise est un événement exogène et imprévisible qui affecte négativement son bien-être.
<b>Mauvaise adaptation</b>	Actions qui favorisent l'adaptation à court terme mais qui ont également un impact négatif sur la vulnérabilité à long terme et/ou la capacité d'adaptation aux changements climatiques des systèmes (Magan 2014).
<b>Pertes et dommages</b>	Conséquences inévitables du changement climatique résultant des événements extrêmes liés au changement climatique (inondations, tempêtes, sécheresses) ou à la variabilité climatique à plus long terme (telles que la montée du niveau de la mer et le recul des glaciers). Les pertes et dommages peuvent avoir des conséquences importantes sur la sécurité alimentaire - ces sont de graves préoccupations pour les pays en développement et le Programme alimentaire mondial (WFP 2014).







## **Programme Alimentaire Mondial**

Via Cesare Giulio Viola 68/70,

00148 Rome, Italy

T +39 06 65131

[www.wfp.org/content/occasional-paper-26-social-protection-and-climate-change](http://www.wfp.org/content/occasional-paper-26-social-protection-and-climate-change)

[wfpinfo@wfp.org](mailto:wfpinfo@wfp.org)